L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1231 - VENDREDI 16 AOÛT 2013 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

NOUVEAUX TH série C
Puissance accrue 100 - 124 - 142 cv



AXEQUIPEMENT
www.axequipement.com
21 - Juilly - 03 80 97 09 28

UNE PREMIERE A Châtillon S/Seine

FETE DE L'AGRICULTURE

BUVETTE ET RESTAURATION !

LABYRINTHE DE MAÏS
BAPTEMES DE L'AIR,
ANIMATIONS ENFANTS,
SHOW EQUESTRE,
MOISS' BAT CROSS,
MARCHE DU TERROIR ...

ENTREE GRATUITE TOUT PUBLIC

ET TOI T'Y SERAS ?

Lycée La Barotte
CHATILLON-SUR-SEINE

DIMANCHE 25 AOÛT
10 h - 18 h

Jeunes Agriculteurs Côte d'Or

TERRE ATTITUDE — Terres de Bourgogne — le Châtillonnais — LE BIEN PUBLIC les dépêches — France 3 — France bleu bourgogne — Bourgogne Conseil régional — Conseil Général Côte d'Or — 110 Bourgogne — FDSEA 21 — Groupama — Dijon Céréales — Châtillonnais en bourgogne trésors de vie

Encarté avec cette édition: Catalogue Fête de l'Agriculture de Côte d'Or (sur certains cantons)

Côte d'Or

› Ferme du Pontot à Gevrey-Chambertin

Le marché sûr des œufs



Nièvre

› Service de remplacement

Vive les (motifs) vacances !



Yonne

› Maïs fourrage

Anticiper le manque à venir…





TALON CO-PRODUITS
A VOTRE SERVICE
Christian TALON
03 80 95 38 37
06 50 70 12 12

DRÈCHES DE BRASSERIE
CORN GLUTEN
DRÈCHE DE BLÉ DÉSHY. ET TOURTEAUX
P. DE TERRE ENTIÈRE & PULPE DE BETTERAVE SURPRESSÉE
TOUS DÉSHYDRATÉS

Terres de Bourgogne
Votre avis nous intéresse !
3 dîners pour deux personnes à gagner
Accès sur le site ou à partir de ce code
Aidez-nous à mieux vous connaître

Sommaire

Panorama
02 • Les prévisions météo
• Clin d'œil
03 • Céréales: la récolte pèse sur les prix
• PRI Info

Côte d'Or
04 • Gaec du Pontot à Gevrey-Chambertin: le marché sûr des œufs
05 • Fête de l'agriculture:Dans une semaine, rendez-vous à Châtillon-sur-Seine

Nièvre
06 • Concours aux ovins reproducteurs de Moulin-Engilbert: La prime aux habitués
07 • Service de remplacement de la Nièvre: Vive les (motifs) vacances !
08 • Comice: Pouilly a fêté son agriculture avec panache !

Yonne
09 • Bilan moisson Cavap Vanagri: *«On a senti le vent du boulet...»*
10 • Maïs fourrage: Anticiper le manque à venir…
11 • Alysée: Situation des cultures de maïs ensilage

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années)
RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •
Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30
AgrBourgogne.fr

Consommation

La seconde vie des produits en vogue

L'Ademe publie pour la première fois une synthèse sur le réemploi, la réparation et la réutilisation des objets, un secteur en pleine évolution.

Le réemploi, la réparation et la réutilisation permettent de donner une seconde vie aux produits. En 2012 en raison de la crise économique, de la volonté de consommer mieux et de réduire l'impact sur l'environnement, 98 % des Français ont utilisé cette pratique. Le réemploi peut se faire via le don ou la vente d'occasion. La réparation peut s'effectuer avec ou sans changement de propriétaire. La réutilisation permet à un objet de subir une opération de traitement avant d'être remis sur le marché. Les acteurs du réemploi, de la réparation et de la réutilisation sont : des entités qui en font leur activité première (structures de l'économie sociale et solidaire et de l'occasion) ; des réparateurs (souvent spécialisés dans un secteur d'activité) ; des consommateurs ; des acteurs s'inscrivant dans le dispositif de Responsabilité élargie du producteur (fabricants, distributeurs) ; des acteurs publics soutenant ces activités.
La répartition des structures recensées sur le territoire ramenée à la population varie selon les départements entre 1,5 et 30,7 établissements pour 100 000 habitants. La moyenne nationale des structures oeuvrant au réemploi et à la réutilisation est de 8,7 établissements pour 100 000 habitants. Les évaluations permettent d'estimer à 1 250 millions d'euros par an le chiffre d'affaires de ce secteur d'activité.


Photo: A. Conté

L'électroménager se prête particulièrement au réemploi

Les effectifs, hors bénévoles, sont de 18 400 équivalent temps plein. Dans l'Hexagone, environ 10 millions de tonnes de déchets correspondant à des catégories faisant l'objet d'un réemploi ont été générées en 2011. Le réemploi et la réutilisation en ont évité 825 000 tonnes. On estime donc qu'une tonne est réemployée ou réutilisée sur dix tonnes de produits arrivés en fin de vie.

Croissance des sites Internet

Les réseaux spécialisés dans ces activités sont en croissance : 33 % de structures en plus en 2012 par rapport à 2010. Cela s'explique par l'évolution de la demande mais aussi par la professionnalisation des activités de réemploi et de la réutilisation. L'image des produits d'occasion s'améliore, non seulement en raison d'un contexte économique difficile mais aussi grâce à une sensibilisation croissante au développement durable. Ainsi, depuis, 2010, on observe une croissance des sites Internet des revendeurs (+ 38 % en nombre d'implantations) et des vide-greniers/brocantes (+ 10 % en nombre de manifestations). Mais les dépôts-ventes sont en crise (- 31 % en nombre d'implantations) à cause de la forte concurrence d'Internet. Quant aux journaux de petites annonces, ils disparaissent petit à petit. Une offre d'occasion émerge dans la distribution.
Le secteur de la réparation compte environ 70 600 entreprises tous secteurs confondus. La réparation automobile arrive en tête avec 41 744 entreprises, soit 60 % du total. De 2007 9 2011, la hausse des entreprises de réparation, tous secteurs confondus, a été de 26 %. Les entreprises de la réparation de produits bruns (électronique, TV, hifi, radio) a chuté de 13 %, passant de 2 783 entreprises en 2007 à 2419 en 2011. Mais sur cette même période, le secteur des produits blancs (électroménager) a évolué de 10 %, les entreprises passant de 2278 à 2501. La cordonnerie a légèrement augmenté (+ 1 %). Les autres secteurs de réparation sont relativement stables.

V. G

en bref

Erratum Le nouvel indice des fermages 2013 est publié

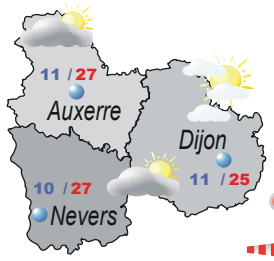
Publié le 16 juillet, l'indice des fermages 2013 était erroné. Un nouvel arrêté est sorti le 10 août. Il fixe l'indice à 106,68 pour l'année 2013 contre 103,95 en 2012, soit une augmentation de 2,63 %. L'erreur constatée par la Section des fermiers et métayers de la FNSEA a immédiatement été signalée au ministère de l'Agriculture qui a procédé à la correction souhaitée.

Dijon Céréales *vous présente la météo de la Bourgogne du 16 au 25 août*

DIJON CÉRÉALES

AGATE FRANCE
AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Vendredi 16 Août

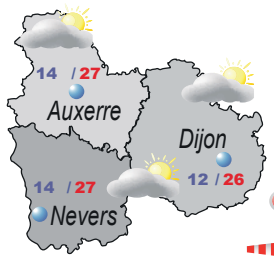


Nuageux
Passages nuageux et timides éclaircies en perspective. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : 9 à 11 °C
T° maxi : 26 à 28 °C
Vents : Nord-Ouest 10 km/h

St Armel
Soleil : 07:08 - 21:09
Lune : 17:17 - 01:53

Samedi 17 Août

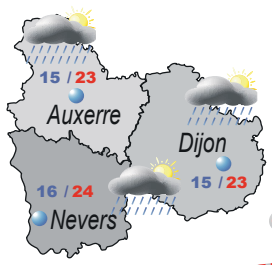


Variable
Le ciel restera nuageux et le soleil bien timide. Les températures seront en légère hausse en matinée.

T° mini : 11 à 13 °C
T° maxi : 26 à 28 °C
Vents : Ouest-Sud-Ouest 20 km/h

St Hyacinthe
Soleil : 07:09 - 21:08
Lune : 18:13 - 02:53

Dimanche 18 Août



Averses
Ce dimanche se déroulera sous un ciel menaçant et de nombreuses averses. Les vents seront modérés.

T° mini : 14 à 16 °C
T° maxi : 23 à 25 °C
Vents : Ouest 20 km/h

Ste Hélène
Soleil : 07:11 - 21:06
Lune : 19:02 - 04:00

Prévisions à 7 jours

Lundi 19 au Mercredi 21 Août :

Un ciel clair pour ces prochains jours.

Vents : Nord-Nord-Est à 10 km/h
T° mini. : 10 à 16 °C T° maxi. : 25 à 27 °C

Jeudi 22 au Dimanche 25 Août :
De belles éclaircies pour jeudi et vendredi. Des orages sont attendus pour ce week-end.

Vents : Sud-Sud-Est à 10 km/h
T° mini. : 15 à 21 °C T° maxi. : 29 à 31 °C

clind'œil



Conjoncture céréales

La récolte pèse sur les prix

Les perspectives de bonnes récoltes -y compris en France- pèsent sur les prix. Compte-tenu de la tendance baissière du marché mondial, les prix ont régressé.



Photo: Réussir

Port d'Odessa en Ukraine. Parmi les producteurs de l'Est, c'est la concurrence de l'Ukraine qui est particulièrement ressentie dans le secteur du maïs.

Les prix du blé s'affichent actuellement nettenement en retrait par rapport au début de campagne de l'an dernier. Sur le marché français, la pression de la récolte de blé sur les cours s'accentue au fur et à mesure que la moisson rattrape son retard. Certains observateurs n'hésitent pas à annoncer une production de 36,5 Mt, soit 500 000 t de plus que les prévisions du ministère de l'Agriculture. Dans ces conditions, et compte-tenu de la tendance baissière du marché mondial, les prix ont régressé, dans un marché sans vendeurs, les producteurs et les collecteurs étant plus sur le front des récolte que sur celui des affaires.

Un écart de prix considérable

En cette période de l'année, il est normal que l'entrée de la moisson pèse sur les cours, mais l'écart de prix est considérable par rapport à l'an dernier : 182 à 184 € rendu Rouen, contre 258 € il y a un an ! Outre le volume de la récolte, reste la question de la qualité. Sur ce point, les coupes qui se déroulent actuellement au nord de la Seine, sont rassurantes. Mais il est encore trop tôt pour estimer la qualité moyenne nationale, qui risque d'être hétérogène, particulièrement sur le taux de protéines, qui est un critère technique important pour l'exportation. Une exportation qui démarre en retard, à l'instar de la récolte, mais des bateaux attendent d'être chargés dans les prochains jours. Si l'on considère les tirages de certificats depuis le début de la campagne, 1,6 Mt pour l'ensemble de l'Union européenne, contre 750 000 t il y a un an, l'Europe, dont la France, entend bien répondre aux sollicitations des pays importateurs qui sont activement aux achats.

La concurrence de l'Est

Pour le moment l'origine Mer Noire est plus concurrentielle et vient de remporter les derniers appels d'offres égyptiens. Cependant, l'écart de prix avec le blé français se resserre.

Parmi les producteurs de l'Est, c'est la concurrence de l'Ukraine qui est particulièrement ressentie dans le secteur du maïs. Le scenario de la dernière campagne pourrait bien se renouveler, quand il avait fallu attendre l'épuisement des disponibilités ukrainiennes pour relancer les ventes de l'UE. Cette année en plus, contrairement à 2012, la récolte française risque de faire modeste figure dans le contexte européen. Les semis tardifs, le stress hydrique dans certaines régions, les dégâts provoqués dans les orages... pourraient nuire aux cultures. Ce qui est plus évident, ce sont les prix, la prochaine récolte s'engage autour de 165 € rendu façade atlantique, soit quelques 90 € de moins que l'an dernier.

Y-a-t-il un nouveau potentiel de baisse par rapport aux prix bas déjà atteints ? La question est posée et Euronext tente de se consolider, pour l'instant, sur une base de l'ordre de 168 €, sur novembre.

Repères

Marché mondial : récoltes abondantes en perspective

Le rapport du Conseil international des céréales (CIC), en date du 1er août, note qu'au cours du mois de juillet, les prix mondiaux des céréales et des oléagineux se sont effondrés, l'indice du CIC reculant de 10%, le maïs étant particulièrement affecté (-20%), le soja perdant 13%, tandis que le blé résistait mieux (-1%). Le CIC a augmenté ses prévisions de production mondiale de blé de 4 Mt, les portant au niveau élevé de 687 Mt (667 Mt pour la moyenne des trois années précédentes), mais la consommation est revue à la hausse dans les même proportions, à 686 Mt et, en définitive, le stock de report de blé, révisé en baisse de 5 Mt, ne devrait guère dépasser celui de la dernière campagne, malgré l'augmentation de production de 33 Mt entre les deux campagnes. Les échanges mondiaux ont été révisés en hausse de 1 Mt, à 139 Mt en raison de la demande chinoise dynamique. Pour le maïs, le CIC a réduit de 4 Mt, à 942 Mt, sa prévision de récolte mondiale, on reste dans les records, la prévision dépassant la consommation estimée pourtant en hausse de 5%. On assistera à une reconstitution des stocks, au niveau de 148 Mt, contre 120 Mt, à l'issue de la dernière campagne, alors que les échanges mondiaux, dopés notamment par la demande chinoise, atteindraient leur niveau le plus élevé depuis six ans, avec 98 Mt. Il est possible que le prochain rapport de l'USDDA (département de l'agriculture américain) revoit encore en hausse la récolte de maïs, alourdissant ainsi la tendance baissière des prix.

PRI info

Côte d'Or Vous vous interrogez sur votre cessation d'activité ?

Un seul mot d'ordre : Anticipez ! Contactez le Point Info Transmission Association (PITA). Des conseillers vous aideront à clarifier votre projet et à trouver les réponses à vos questions. Ils pourront également vous accompagner dans votre démarche de recherche de repreneur ou d'associé en toute confidentialité (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'État dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84.

Nièvre Pour vous aider à travailler en société

L'accompagnement humain permet la préparation de l'entrée dans une société d'un candidat à l'installation, sous l'angle des relations humaines. Il permet à l'ensemble des futurs associés, avec l'aide d'un tiers, de clarifier : les objectifs personnels et professionnels de chaque associé, la place et le rôle de chacun, le partage des responsabilités. Il identifie l'engagement de chacun. Il aide à définir l'organisation du travail, et peut aller jusqu'à la rédaction du règlement intérieur (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation). Pour tout renseignement, contactez Christelle Martin ou Nicole Gabalda (Chambre d'agriculture) au 03 86 93 40 38.

Saône et Loire S'installer à plus de 40 ans : mon projet est-il viable ?

Si vous faites partie des nombreux candidats qui souhaitent créer leur activité après 40 ans mais qui ne savent pas comment faire pour vérifier si leur projet est viable économiquement et humainement, la Chambre d'agriculture peut vous accompagner. En octobre prochain, pour mettre toutes les chances de votre côté, nous organisons une formation où nous travaillerons tous les thèmes qui font la réussite d'une création d'activité en agriculture. Pour en savoir plus, contactez-moi : Laurent Berizzi, formateur à la Chambre d'agriculture au 03 85 29 55 67.

Yonne Futurs retraités, la DICA est une obligation

2 ans avant l'âge théorique de votre retraite, en tant que chef d'exploitation, vous avez reçu via la MSA, une Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité.18 mois au plus tard avant la date prévisionnelle de votre cessation d'activité, vous devez renvoyer ce document Cerfa à la Chambre d'agriculture (Missions Odasea), que vous ayez un repreneur identifié ou pas. Pour de plus amples informations, contactez Marc Abonnet au 03 86 94 21 95.

rendez-vous

31/08-1/09 Finale régionale des labours et Pays en Fête en Haute-Saône

Jeunes agriculteurs de Haute-Saône organisent la finale régionale Bourgogne Franche-Comté de Labours, le 1er septembre à Montbozon, dans le cadre de leur festival Pays'en Fête. Les jeunes candidats issus des concours départementaux des deux régions Bourgogne et Franche-Comté, se mesureront pour des places en finale nationale des Labours, qui se déroulera dans l'Ain. Le Festival Pays en Fête, qui se déroulera du samedi 31 août au dimanche 1er septembre, sur une parcelle de 25 ha, accueillera de nombreuses animations, concours et une attraction phare, le show moto camion du Team Bourny.

à noter

Terres de Bourgogne Fermeture des bureaux du 15 au 23 août

Lecteurs, annonceurs... Nos bureaux seront fermés du 15 au 23 août inclus. Réouverture le lundi 26 août à 8h00. Il n'y aura donc pas de journal le vendredi 23 août.

LA RÉDACTION



▸ Agenda

18-25/08 Brocante Vide-grenier

18 août
Seurre, sur les quais de Saône de 6h à 19h. Entrée gratuite. En 2012 : 570 exposants. Renseignements : 06 68 91 90 18.
Heuilley-sur-Saône, : de 7h à 22h, vide-grenier. 2€ le ml. Renseignements : 06 02 10 14 45.
Chazeuil : sur la place du village de 6h à 19h. Fête foraine. Renseignements : 03 80 75 72 66.

25 août Messigny : à la salle des fêtes et au plateau sportif de 7h30-18h. Entrée 1€. Renseignements : 06 76 82 10 17 ou 06 84 84 73 98.
Auxonne : au stade de rugby de 6h30 à 18h. Entrée gratuite. Renseignements : 06 87 27 33 63.

23/08 à Pouilly-en-Auxois : Rando'croisière

Découvrez les paysages de l'Auxois avec un guide de pays en faisant une randonnée pédestre. Départ du port de Pouilly pour une balade d'une heure en bateau avec passage du tunnel et d'une écluse. Arrivé au port d'Escommes, vous êtes pris en charge par le guide pour le retour à pied. Départ à 9h30 et retour vers 16h30. Tarifs : 17€/adulte et 9€/enfant. Réservation obligatoire à la capitainerie.
Tel : 03 80 90 77 36
capitainerie@cap-canal.fr.

Gaec du Pontot, à Gevrey Chambertin

Le marché sûr des œufs

L'expression «circuits courts» est en vogue depuis quelques mois. Pourtant le concept existe depuis déjà bien longtemps et est appliqué par de nombreux agriculteurs.
C'est le cas de Bernard, Philippe et Gérard Plançon, trois frères installés en Gaec à Gevrey-Chambertin, qui l'appliquent tous les jours sur leur exploitation. La majorité de leur production d'œufs est vendue en direct.


Philippe et Gérard Plançon, dans la boutique qui accueille chaque semaine par moins de 120 clients particuliers.

L'aventure a débuté dans les années 80, lorsque le père de Philippe, Gérard et Bernard, alors producteur laitier, décide de créer un atelier de poulets sous label *«fermier»*. En 1988, à l'époque de l'installation de Bernard, la production de lait a cessé les Plançon père et fils lancent la construction d'un bâtiment destiné à recevoir 3000 poules pondeuses. Les œufs sont alors produits pour la marque Coquy. Bernard s'occupe -essentiellement des 130 hectares de cultures que compte l'exploitation de Gevrey-Chambertin.
Quatre ans après, avec l'arrivée de Philippe, un second bâtiment vient prendre place sur la ferme et porte ainsi la capacité d'accueil à 9000 pondeuses. A cette époque, 90% de la production est vendue à des grossistes de la région, et les 10% restants, les œufs déclassés, sont vendus en direct aux particuliers.

12000 œufs en direct de la ferme

En 1999, Gérard vient rejoindre ses frères sur l'exploitation. Dans le cadre d'une installation sans terre, le Gaec fait alors construire un troisième poulailler, qui porte la capacité à 16000 poules.
D'années en années, la Ferme du Pontot s'est forgée une réputation dans le secteur. A ce jour elle produit 12000 œufs par jour, dont les deux tiers sont vendus à une quarantaine de clients *«revendeurs»* : moyennes surfaces, restaurateurs, marchés, autres producteurs de produits fermiers... avec un seul mot d'ordre, ne pas dépasser les 50 km de rayon autour de l'exploitation familiale. Le dernier tiers est quant à lui vendu directement à la ferme.
En moyenne, 120 clients particuliers passent chaque semaine par la boutique installée sur la ferme pour se ravitailler en œufs fermiers.
Pour nourrir les 16000 poules, Gérard et Philippe affirment là aussi leur attachement à l'aspect local. Ils se fournissent auprès de l'entreprise Sirugue, située à Esbarres. Cette dernière propose un aliment composé uniquement de végétaux et de minéraux provenant de la région.


Une première dans la région ! Un distributeur automatique d'œufs frais, disposé en bordure de route, permet aux clients de s'approvisionner 24 heures sur 24

Les poules aussi…

Les pondeuses, de race adaptée à un élevage en plein air, proviennent d'un naisseur situé à moins de 300 kilomètres de là. Elles sont livrées à 18 semaines, prêtes à pondre. Et pour assurer la régularité de la production et réduire les risques sanitaires, les pensionnaires à plume ne restent ici qu'un an. Après cette courte carrière, les pondeuses réformées sont elles aussi vendues en direct. Ainsi, trois fois par an, en janvier, mai et septembre, grâce à quelques annonces publiées dans la presse ou sur internet, la totalité de la troupe aura quitté les lieux, en dix jours à peine. S'en suivra un vide sanitaire d'un mois avant que de nouvelles pondeuses ne viennent prendre leurs quartiers pour fournir de nouveaux œufs extra frais aux clients.

On le voit, le marché de l'œuf fermier est porteur et séduit des consommateurs de plus en plus nombreux. Et pour répondre à la demande, Philippe et Gérard Plançon ne comptent pas en rester là. Récemment, ils ont investi dans un distributeur automatique d'œufs. L'appareil, disposé à l'entrée de la ferme en bordure de route, permet désormais aux clients de s'approvisionner en œufs frais à toute heure du jour et de la nuit. Un tout nouveau service qui séduit déjà et qui contraindra certainement les frères Plançon à créer un nouveau poulailler, un projet d'ores et déjà à l'étude.

F. Duclos




Avec 4m² de terrain par poule, la notion de plein air n'est pas un vain mot à la Ferme du Pontot.

Fête de l'agriculture et concours bovins

Dans une semaine, rendez-vous à Châtillon-sur-Seine

Les JA de Châtillon/Laignes/Montigny ont concocté un programme plein de surprises les 24 et 25 août au lycée La Barotte-Haute Côte d'Or.

«*Ce moment festif est très important pour nous. Les Jeunes agriculteurs y mettent tout leur cœur*» annonce Aurélien Viellard, le président des JA de Côte d'Or. Cette édition 2013 de la fête départementale de l'agriculture est organisée par le canton de Châtillon/Laignes/Montigny. Pour que le week-end soit encore plus intense, une journée de concours bovins est organisée la veille de la fête au même endroit, au lycée La Barotte-Haute Côte d'Or (voir Terres de Bourgogne du 26 juillet).

Un programme alléchant

Trois animations sortiront du lot ce dimanche 25 août, à partir de 10 heures. Il y aura tout d'abord les baptêmes de l'air en hélicoptère et montgolfière. Les organisateurs croisent les doigts pour l'utilisation du ballon. «*Il ne faudrait pas qu'il fasse 40 degrés sinon la montgolfière ne pourra pas décoller. Apparemment, le différentiel de températures entre l'air intérieur et l'air extérieur doit être assez important*» indique Rémy Cornet, agriculteur à Gommeville. Pour l'hélicoptère en revanche, aucun problème, aucune incertitude : il effectuera des grands tours autour de Châtillon, quel que soit le thermomètre.

100 heures sur une machine

La deuxième attraction très attendue de ce dernier dimanche du mois d'août sera le moiss'batt cross. Six machines devraient être sur la ligne de départ avec les participations des cantons de Venarey-Les Laumes, Vitteaux, Baigneux-les-juifs et Châtillon/Laignes/Montigny. Les JA châtillonnais présenteront une machine pour la toute première fois de l'histoire de la fête départementale. L'équipe d'Arnaud Chauve, agriculteur à Puits et président de la fête, compte bien tenir tête aux JA de Baigneux-les-juifs, tenants du titre depuis leur victoire l'an passé à Chevigny-Saint-Sauveur. «*La machine a été totalement refaite. Cela fait bien une centaine d'heures que nous sommes après*» informe Victor Matrat, JA à Prusly-sur-Ource. Son frère Charles, ayant une expérience professionnelle dans le machinisme agricole, a apporté de précieux conseils pour la construction du bolide. Du côté de Baigneux, on se dit également «*prêt*» à relever ce défi amical. «*C'est une course que tout le monde attend avec impatience*» annonce Guillaume Moyot, le président bagnosien, «*et oui, nous avons entendu dire qu'il se préparait une belle machine à Châtillon ! Je pense que ça va être très sympa. Il y aura de la concurrence entre toutes les équipes. Tout le monde visera la victoire*». Comme le rappelle Guillaume Moyot, le Moiss'batt cross est une «*tradition de 30 à 40 ans*» dans son canton. La troisième grande animation de la journée est le labyrinthe de maïs. «*Nous avons semé un champ à double densité, quadrillé un carré de 80 mètres de côté, puis désherbé en fonction du plan que nous avions établi*» explique Rémy Cornet, «*des panneaux ont été installés à l'intérieur. Il y aura un petit jeu, un petit quizz pour découvrir l'agriculture. Les enfants recevront des cadeaux*». Pour tout renseignement : www.jeunesagriculteurs21.fr

AURÉLIEN GENEST



Quatre cantons seront en compétition pour le moiss'batt cross : Baigneux, Venarey, Vitteaux et Châtillon/Laignes/Montigny.

► Zoom…

Jongler avec les moissons

L'heure était encore aux récoltes en ce début de semaine. Les JA organisateurs de cette fête départementale doivent jongler avec les obligations de leur ferme. Rémy Cornet était en train de terminer ses blés «archi-grêlés» lundi après-midi à Gommeville. «Encore une journée ou deux et ça devrait être terminé» annonçait le JA, touché par la grêle le jour de la fameuse tornade châtillonnaise du mois de juin : «ici, nous n'avons pas pris le vent mais la grêle. Plus de la moitié de mes champs sont concernés. Les résultats ne sont donc pas terribles. Heureusement, on est assuré. Le blé tire son épingle du jeu cette année. Là où ça n'a pas grêlé, je fais 70 à 75q/ha et c'est bien la première fois que j'obtiens ces résultats ici. C'est donc vraiment dommage qu'il ait grêlé. Mon blé est touché au trois quarts et ailleurs, je fais entre 10q/ha et 30q/ha. Mais bon, quand on voit le désastre dans les bâtiments, on relativise».

► Agenda

16/08 Côte d'Or Conseil élevage: dernier jour de fermeture

Les bureaux de Côte d'Or Conseil Elevage et des Syndicats de races laitières sont fermés jusqu'à aujourd'hui vendredi 16 août . Pour toute question concernant l'IPG, les demandes de passeports urgents et les commandes de boucles, contacter directement le service identification de l'EDE (Tél. : 03 80 68 66 20 - Fax : 03 80 68 66 29)

18/08 +Visite dégustation «Le jardin des délices» au château à 11h. Durée : 1h30. Tarifs : 6.50€ - 5€ pour les 12-17 ans et familles nombreuses, gratuit pour enfants et personnes en situation de handicap. Réservation conseillée 03 80 49 21 89

22/08 Marché nocturne de terroir et d'artisanat à Saint-Seine l'Abbaye

Le jeudi 22 août, venez découvrir le marché nocturne : Miel, foie gras, jambon persillé, pains spéciaux, fromages, vins des Coteaux de l'Auxois (rouges, blancs, rosé et bulles), escargots, truite, fruits et légumes, artisanat divers (poterie, céramique, décoration, bijoux). Restauration sur place. Renseignements : office de tourisme du pays de Saint Seine au 03 80 35 00 44

23 -25 /08 Fête du Charolais à Saulieu

Chaque année à la mi-août, Saulieu présente la fête du Charolais, concours de bétail de qualité. Cette manifestation est organisée par la Comice agricole local. Rencontre avec de nombreux éleveurs et les plus jolies bêtes de race Charolaise. Programme très varié : dégustations de viande charolaise, animations équestres folkloriques et exposition de matériels anciens, concours d'ovins, avicole et équestre.





▶ Agenda

17/08 Cantonal de labours à Isenay

Les Jeunes agriculteurs de Moulins-Engilbert organisent leur concours cantonal de labours le 17 août chez Joël Vadrot à Isenay, route de Montigny-sur-Canne, à partir de 13h30. Incription au concours auprès de Marc Duvernoy au 06 31 23 63 48.

17-18/08 Comice agricole à Brinon-sur-Beuvron

Le comice agricole de Brinon-sur-Beuvron se déroulera les samedi 17 et dimanche 18 août prochains. Le samedi à 14h, les JA du canton organiseront un concours de labours, avec des démonstrations de travaux à l'ancienne, une exposition de matériels agricoles et de produits du terroir et des animations diverses, à proximité du silo d'Epis Centre (direction Tannay/Corbigny). La restauration sur place sera possible (renseig.: Olivier Mateos au 06 83 23 89 22). Un dîner dansant, animé par Loïc Berthon, est également prévu le soir (adultes, 25 €, -10 ans, 12 € sur réservation au 03 86 29 01 40). Le dimanche à 9h30, une messe du comice sera dite au château, avant un défilé de chars à 15h sur le thème des métiers anciens, et avant un grand feu d'artifice final. Village artisanal et fête foraine agrémenteront les deux jours.

18/08 Portes ouvertes à La Nocle Maulaix

La famille Néant organise ses 15ème portes ouvertes à la fromagerie, dimanche 18 août, à partir de 10h, à La Nocle Maulaix. Comme d'habitude, des jeux divers et des balades en calèche sont prévus pour les enfants. Les adultes seront intéressés par le traditionnel marché fermier qui réunira, cette année, plus de 35 stands, dont 6 nouveaux. Les produits du terroir à vendre seront le miel, pain d'épices, confitures, fromages de vache, escargots, foie gras, confits de canard, saucisson, olives, poulet, gâteaux, vins de Bordeaux, bière, Pineau des Charentes, produits à base de lait de jument, tableaux, créations en bois, en fleurs et en bijoux, broderie, vannerie et coutellerie de Thiers... Une exposition de vieux tracteurs ponctuera la journée. Et, à midi, le traditionnel jambon à la broche ravira les gourmands (sur réservation au 03 86 30 86 74 avant le 10 août).



Concours des ovins reproducteurs de Moulins-Engilbert

La prime aux habitués

Le concours des ovins reproducteurs de Moulins-Engilbert s'est tenu mardi 6 août sur le champ de foire, en marge de la foire. Parmi les élevages primés, on retrouve de nombreux habitués qui ont trusté les principaux lots. Malgré 10 moutons de plus qu'il y a un an, la participation est fragile.

Comme Evan Hanbury ou Thierry Renier, éleveurs habitués à venir présenter leurs moutons au concours de Moulins-Engilbert, et qui ont remporté la majeure partie des prix cette année, ils étaient 8 exposants mardi dernier sur le champ de foire à braver les orages et la pluie. Ils avaient amené 70 moutons reproducteurs, à la grande satisfaction des organisateurs, au premier rang desquels Alain Guinot, le président du Comité des foires de la commune. 70 ovins, *«c'est 10 de mieux qu'en 2012»* se réjouissait ce dernier, vers midi, même si çà ne doit pas faire oublier la lente baisse de participation constatée dans les événements de ce type dans la région. Et de faire le constat que, *«en 2007, nous avions encore 15 exposants pour une centaine d'animaux en plus»*. Malgré la météo capricieuse de ce mardi matin, les éleveurs ont tout de même amené une quinzaine de bêtes de plus que le nombre d'inscrits, la veille, ce qui a bien failli entraîner l'annulation pure et simple de la manifestation. *«Par respect pour ceux qui étaient inscrits et parce que les plaques avaient déjà été fabriquées»*, selon Alain Guinot, l'événement traditionnel a tout de même eu lieu.


Evan Hanbury, éleveur à Limanton, a terminé le concours de Moulins-Engilbert avec sept prix (quatre 1ers prix et trois 2ème prix), dont celui des adultes Charollais inscrits.

5 ou 6 ventes

Compte tenu des averses, il y a eu beaucoup moins de visiteurs aux abords du barnum monté sur le champ de foire. Autre conséquence, plus gênante, *«il y a eu 5 ou 6 ventes de moutons cette année, alors que d'habitude, à Moulins-Engilbert, c'est jusqu'à 15 bêtes qui changeaient de main durant le concours»* selon l'organisateur. Signe que les éleveurs aussi ont tendance à moins se déplacer pour venir acheter. *«Tous ceux qui partent en retraite ne sont pas remplacés par des jeunes motivés pour s'installer»* souligne-t-il, une fois de plus, inéxorablement. La foire-concours de Luzy, il y a quinze jours, avait fait le même constat. Peut-être aussi que l'intérêt économique de tels rendez-vous s'émousse un peu: *«Je continue parce que je suis un passionné qui a fait çà toute sa vie mais nous ne sommes pas payés pour notre savoir-faire et çà coûte de plus en plus cher de trouver les bonnes souches»* témoignait Evan Hanbury, l'un des grands gagnants de cette édition, juste avant la remise des prix. Lui qui élève 50 mères inscrites à Limanton, en plus des vaches et des chevaux AQPS, souhaite ardemment pérenniser sa participation aux différents concours (il va tous les ans à la foire de Decize, au Salon de Paris et au Sommet de l'élevage à Cournon): *«Même s'il n'y a pas d'achat, çà nous fait une publicité essentielle pour maintenir les contacts commerciaux tout au long de l'année»* insiste-t-il. Pourvu que les moutonniers de la région partagent encore longtemps ce point de vue...

EMMANUEL COULOMBEIX

▶ Le Palmarès

Charollais non inscrits:
Agneaux: 1er prix, Evan Hanbury (Limanton, 58); 2ème, Evan Hanbury; 3ème, Thierry Renier (Issy l'Evêque, 71).
Prix d'ensemble: 1er prix, Evan Hanbury; 2ème, Thierry Renier.
Anthenais: 1er prix, Evan Hanbury; 2ème, M. Skierra (Crux-la-Ville, 58).
Adultes: 1er prix, M. Skierra.
Agnelles: 1er prix d'ensemble, Marie-Claire Harvey (Luzy, 58).
Charollais inscrits:
- **Agneaux:** 1er prix, Thierry Renier; 2ème, Evan Hanbury; 3ème, EARL Thierry Buteau (Issy l'Evêque, 71).
- **Prix d'ensemble:** 1er prix, EARL Buteau; 2ème, Evan Hanbury.
- **Anthenais:** 1er prix, M. Skierra; 2ème, Thierry Renier; 3ème, Evan Hanbury.
- **Adultes:** 1er prix, Evan Hanbury; 2ème, Marie-Claire Harvey.
Texel:
- **Anthenais:** 1er prix, élevage Jean-Michel Blond (La Celle en Morvan, 58).
Suffolk: - Agneaux: 1er prix, élevage Julie Chevalier (Saint-Sulpice, 58)

Prairies Sentinelles

Visite de terrain

Pour la deuxième année consécutive, la Chambre d'Agriculture a mis en place, sur l'ensemble du département, le suivi de 34 prairies récoltées en fauche précoce ou classique et de 7 lots de vaches suitées de veaux femelles non complémentés au pâturage.

Le 30 et 31 juillet, les éleveurs participants à ce dispositif *«Prairies Sentinelles»* ainsi que les adhérents des Groupes Techniques Élevage de la Chambre d'Agriculture se sont rendus au Gaec du Grand Montigny à Millay et chez Denis Adam à Montapas.
Depuis deux ans, ces deux éleveurs participent aux suivis du dispositif *«Prairies Sentinelles»* : ils gèrent, en pâturage tournant, un lot de vaches suitées de veaux femelles non complémentés. Dès le lâcher, ils enregistrent les changements de parcelles, mesurent les hauteurs d'herbe en entrée et sortie de parcelle pâturée et pèsent les couples mères-veau au lâcher, en juin et au sevrage. Depuis cette année, en partenariat avec le GDS 58 et le Laboratoire Départemental d'Analyse de la Nièvre des données descriptives du parasitisme de ces veaux sont également réalisées à partir de coproscopies faites aux dates de pesées. Ainsi, avec un pâturage sur 4 à 5 parcelles au printemps pour un chargement de 40 à 50 ares/UGB puis 6 à 7 parcelles en été, pour un chargement de 80 ares/UGB (chargement total de 1,2 à 1,3 UGB/ha SFP), les croissances des veaux, entre le lâcher et le sevrage, atteignent en moyenne 1100 g/j sans complémentation. Cette gestion des surfaces fourragères a permis d'obtenir de bonnes croissances des veaux femelles sans complémentation et une meilleure valorisation de l'herbe, ce qui n'est pas négligeable à l'heure actuelle où les charges opérationnelles sont de plus en plus conséquentes en élevage allaitant.

Convaincus par les résultats obtenus tant sur les performances de leurs veaux que sur la gestion de leurs surfaces fourragères, les deux éleveurs ont étendu cette organisation à d'autres lots de leur exploitation (par exemple, des lots de vaches suitées de veaux mâles complémentés).
Ces deux demies journées ont donc permis aux éleveurs d'échanger sur la mise en pratique du pâturage tournant : chargements, nombre de parcelles, aménagement des clôtures, positionnement des points d'eau, entretien des prairies,... Ils ont également abordé les croissances des veaux obtenus au cours des deux campagnes pour les sept lots suivis en fonction de la gestion des surfaces fourragères en pâturage tournant. Les échanges ont été complétés par une visite des lots suivis.
Les prairies suivies dans le cadre du dispositif *«Prairies Sentinelles»* sont également le support de préconisations concernant la gestion des systèmes fourragers : prairies fauchées et pâturées. Ces conseils techniques sont diffusés, gratuitement, chaque semaine, par l'envoi par mail du bulletin « Herbe58 ». Chaque bulletin est également consultable directement sur le site internet de la Chambre d'Agriculture à l'adresse suivante: http://www.nievre.chambagri.fr/productions-animales/herbe-58.html. Si vous souhaitez recevoir par mail le bulletin « Herbe58 », spécifique de votre zone d'élevage, contactez l'équipe Elevage de la Chambre d'Agriculture.
D'autre part, une des orientation pour la campagne 2014 est de rechercher des éleveurs qui souhaiteraient appliquer cette gestion en pâturage tournant (4 à 5 paddocks minimum au printemps, 6 à 7 en été, avec possibilité de peser les couples mère-veau). Si vous êtes intéressé pour participer à ces suivis contactez-nous.
Vos contacts : Christian Bourge (03 86 93 40 52), Jean-Louis Bridier (03 86 93 40 54), Perrine Raverat (03 86 93 04 11), Christophe Rainon (03 86 93 04 07), Francis Bougarel (03 86 93 04 16).

Service de remplacement Nièvre

Vive les (motifs) vacances!

Pas évident de dégager un peu de temps libre, durant l'année, pour prendre quelques jours de congés quand on est agriculteur. Grâce au Service de remplacement, c'est pourtant possible. Exemple chez Nadège Berthier, éleveuse bovin lait à Avril-sur-Loire, près de Decize.



Valentin et sa maman, Nadège, ont besoin de prendre des vacances, deux fois par an, en laissant à un remplaçant l'exploitation laitière des Feuillets à Avril-sur-Loire.

L'élevage laitier, avec ses deux traites quotidiennes, est sans doute l'exemple le plus abouti de ce que l'agriculture peut consommer de temps et d'énergie pour un(e) exploitant(e). Aussi, lui vient-il l'idée, légitime et bienvenue, de prendre des vacances, afin de recharger les batteries et de couper un peu avec l'activité professionnelle. C'est le cas de Nadège Berthier, qui non contente d'élever 45 vaches Montbéliardes pour un quota de 220 000 litres de lait par an (dont seule la moitié est livrée à la laiterie de Saint-Denis de l'hôtel), transforme sa production en fromages, eux-mêmes vendus au magasin de producteurs Secrets de paysans à Coulanges-lès-Nevers, en direct à la fromagerie de la ferme et sur trois marchés du sud du département, tout au long de l'année. Que de temps et d'efforts pour cette jeune maman d'un enfant de deux ans, dont le conjoint est lui-même exploitant sur une deuxième exploitation céréalière et qui peut difficilement l'aider dans son travail quotidien. En plus de cela, l'agricultrice, qui a un autre garçon, cultive 11 ha de maïs ensilage (sur les 80 ha de la ferme) destinés à l'autoconsommation. Une vie de labeur et de responsabilités, ses journées commencent à 4h30 et se terminent à 19h30, qu'elle n'abandonnerait sous aucun prétexte mais qui lui commande, deux fois dans l'année, de faire un break: *«une semaine en janvier pour aller au ski, un week-end prolongé en mai et une semaine fin-août»* détaille-t-elle.

Un remplaçant expérimenté

Nadège et ses enfants trépignent de partir à la fin du mois, *«et surtout de partir où le vent nous porte»*. Valentin, 10 ans et demi, et Clémence, la petite dernière, accompagneront leurs parents soit en Vendée *«où j'ai de la famille»*, soit à La Bourboule *«où des amis nous reçoivent de temps en temps»*, soit dans l'Aisne *«dans la famille de mon conjoint»*, soit ailleurs *«du moment que c'est loin de l'exploitation»*. L'occasion de se ressourcer en famille et de couper avec le rythme effréné de la production laitière. *«En fonction de la météo, s'il y a 50 mm de pluie, j'espère que nous pourrons quitter la ferme l'esprit léger, en sachant que les maïs seront en bonne voie»* précise Nadège. Là encore, le boulot a vite fait de reprendre le dessus. L'imminence du départ peut encore être remise en cause. Quoi qu'il en soit, l'éleveuse laitière a déjà tout prévu. Elle a fait appel à un salarié agricole du Service de remplacement, qu'elle a déjà *«fait travailler à la ferme au mois de juin»* et qui se révèle *«à la fois compétent en élevage laitier, ce qui est rare dans notre département, et vraiment très professionnel»*. Après plusieurs déconvenues, Nadège a enfin trouvé *«quelqu'un en qui j'ai toute confiance pour me remplacer»*. Stéphane Gravade, qui est en CDI au Service de remplacement Nièvre depuis le 1er août, est un ancien exploitant laitier qui a fait ses preuves sur le terrain salarié, aussi polyvalent que pointu techniquement dans le lait, le bovin viande que les cultures. *«Je n'avais pas que des bons souvenirs du SR mais là je n'hésite pas à payer la cotisation si je sais qu'il y a une prestation de qualité en face»* témoigne Nadège Berthier, confiante. L'éleveuse et son conjoint avaient tous les deux pris leurs congés maternité et paternité grâce au SR à la naissance de leur fille il y a deux ans.

87 euros par jour sur cinq jours

Financièrement, l'éleveuse profite de deux dispositifs pour financer le remplacement. D'abord, le motif vacances sera invoqué dans le contrat qui la lie au SR. Ainsi, 87 euros par jour lui seront-ils facturés sur un maximum de 5 jours de vacances. Au-delà, elle pourra jouir du crédit d'impôt (lire encadré), soit 50% du coût du remplacement (à 131 euros les 7 heures de travail) sur un maximum de 14 jours. Une somme coquette pour cette agricultrice qui est aussi une bonne gestionnaire mais une somme *«indispensable car même si on ne s'y retrouve pas, on en a besoin»*.

Il semble d'ailleurs que les agriculteurs nivernais adhérant au Service de remplacement dans la Nièvre lui donnent raison. Selon Marie-Aline Saltel, l'animatrice du SR, près d'un quart des 410 adhérents nivernais font appel chaque année à elle pour réserver un salarié afin de faire jouer le motif vacances. Une tendance qui s'amplifie tant les agriculteurs souhaitent de plus en plus vivre dans la modernité, à l'égal de leurs concitoyens.

EMMANUEL COULOMBEIX

Zoom sur…

Le crédit d'impôt congés:

Crée depuis 2006, le Crédit d'Impôt « Congés » est reconduit (jusqu'au 31/12/2016).
Y sont éligibles les dépenses de personnel engagées par les exploitants agricoles (contribuables, personnes physiques, imposés au titre des bénéfices agricoles) dans le cadre de leur remplacement pour congés.
Le crédit d'impôt sur le revenu est égal à 50 % des dépenses engagées dans la limite de 14 jours par an. S'il excède l'impôt dû, l'excédent est restitué. Dans le cadre des sociétés et des groupements, il est accordé 14 jours pour l'ensemble des associés, ceux-ci étant libres de répartir le nombre de jours entre eux à leur convenance. Le crédit d'impôt est ensuite réparti entre chaque associé à proportion des droits qu'ils détiennent chacun dans la société ou le groupement.

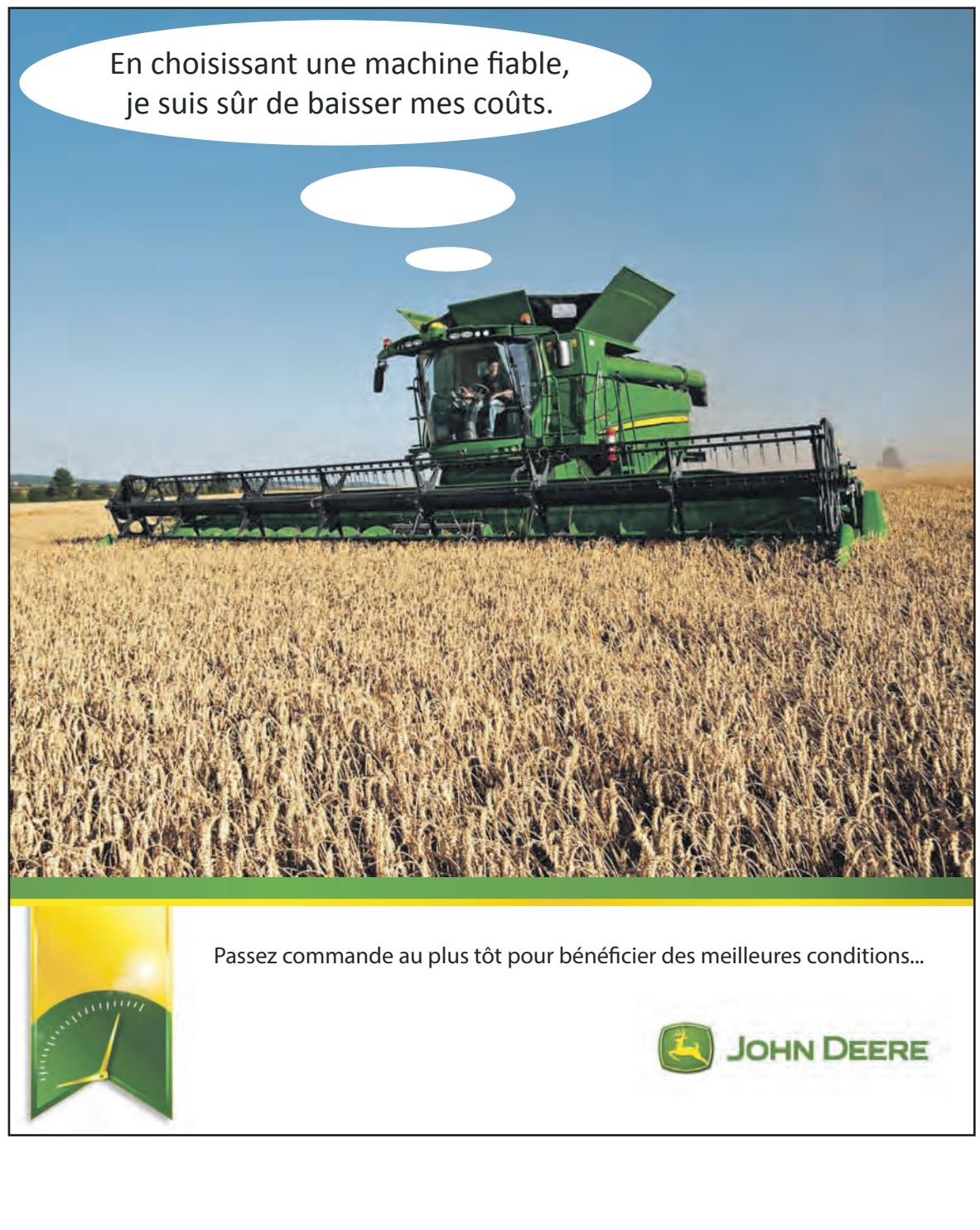
▶ Agenda

20/08 36ème foire nationale aux ovins reproducteurs de Decize

La 36ème foire nationale aux ovins reproducteurs de Decize aura lieu mardi 20 août, de 8h30 à 13h, sur la promenade des halles de Decize. Chaque année, 250 béliers de 7 races différentes concourent pour le classement sur ascendance qui valorise ainsi le travail des 30 sélectionneurs présents. L'achat des reproducteurs (parmi les races Mouton Charollais, Texel, Suffolk, Berrichon du Cher, Rouge de l'Ouest, Ile de France et Charmoise) s'effectue auprès d'élevages inscrits à un O.S. ou en contrôle de performance officiel, ce qui garantit les conditions sanitaires vis-à-vis de la Brucellose, du visna maëdi ou de la tremblante. Des primes et lots sont attribués par tirage au sort pour l'achat d'un bélier sur la foire. Renseignements: 06 72 39 76 43.

24/08 Cantonal de labours à St-Maurice

Les Jeunes agriculteurs du canton de Saint-Saulge organisent leur concours cantonal de labours, le samedi 24 août, à Saint-Maurice chez Vincent et Benoît Guérin. Démonstration de ramassage de cailloux et barre de guidage (GPS). Ouvert au public à partir de 14h. Inscription des candidats au concours de labours auprès de Jacques-Antoine Rose au 06 78 81 67 96.



▶ Agenda

24-25/08 Comice agricole à Luzy

Le comice agricole de Luzy se tiendra les samedi 24 et dimanche 25 août prochains, en partenariat avec les JA du canton. Le samedi, les JA organisent le traditionnel concours de labours cantonal, ouvert à tous les jeunes du canton âgés de 16 à 35 ans. Nombreuses animations et expositions autour du thème du bois morvandiau. Démonstrations de coupe de bois sportive avec des tronçonneuses prototypes, sculpture sur bois à la tronçonneuse, tournage sur bois, greffe d'arbres… mais aussi baptêmes en hélicoptère, produits locaux, structures gonflables et jeux pour enfants. La soirée de samedi se terminera par un bal et un dîner (plateau repas à 15 euros). Dimanche 25, les JA de Luzy paraderont dans les rues sur leur char au thème «chic et choc». Renseignements: Benoît Spirkel au 06 23 39 81 55.

29-30/08 Concours national charolais à Magny-Cours

Le Herd Book charolais a fixé les dates du Concours national de la race. Ce sera les 29 et 30 août prochains à l'agropôle du Marault à Magny-Cours. Le jeudi 29/08 sera consacré au concours des femelles et le vendredi 30/08 à celui des mâles. Cette année, le HBC propose un nouveau concept d'événement, à la fois recentré sur les professionnels et tourné vers le grand public. Le concours 2013 offre en effet de nombreuses animations autour du thème choisi des «grands troupeaux en race charolaise», dont une table ronde sur «la génétique au service des grands troupeaux», des animations sur le ring, des expositions de matériel agricole et d'élevage (en avant-première, présentation du système d'autopesée), des expositions au pré sur la descendance intitulées « à la gloire du père et de la mère », et pour le grand public, une expo-vente de produits du terroir, une mini-ferme, des jeux gonflables pour les enfants, un spectacle de chevaux, un spectacle de country et, le vendredi soir, un barbecue géant. Toutes les infos sur www.charolaise.fr.

Éleveurs, vous préparez vos portes ouvertes?

Pensez à les annoncer dans notre rubrique bovin identifiée à cette occasion à partir du 6 septembre.

Pour réserver votre emplacement contactez :
→ 03 80 78 90 35
ou faxez votre texte au
→ 03 80 70 08 02

Comice agricole

Pouilly a fêté son agriculture avec panache !

Terre d'excellence par ses productions céréalières de qualité et par son vignoble de renom, le canton Ligérien s'est mu, l'espace d'un week-end, en un territoire d'agitations particulièrement appréciées. Entre Loire et vignobles, retour en image sur trois jours de festivités rurales en hommage au dynamisme agricole du canton de Pouilly sur Loire.


La reine du comice et ses dauphines.

Les nombreux touristes affluant sur les rives du fleuve royal en cette période estivale, tout comme les nombreux résidents secondaires et autochtones du canton, ont tous salué dans un unanime sourire, la clôture du comice agricole 2013 du canton de Pouilly sur Loire. Un sourire synonyme de fête et de joie ininterrompue deux jours durant, et conclu de fort belle manière dimanche soir, par un détonnant feu d'artifice ne trouvant d'égal que dans la sonorité des bouchons se délogeant des bouteilles de Pouilly Fumé à quelques encablures de là …

Immense, c'est le mot !

Et il faut avouer que le comité d'organisation avait mis les petits plats dans les grands pour que le rendu soit à la hauteur de l'évènement. Dès vendredi soir débutaient les animations avec la tenue d'un concert suivi, samedi, du traditionnel concours de labour permettant aux aficionados de mesurer leur aptitude "au traçage du sillon". Douze candidats se sont ainsi affrontés dans la convivialité avant que dimanche, l'impressionnant cortège de chars ne s'empare de la rue Waldeck Rousseau, principale et interminable artère de la cité vigneronne, se frayant péniblement un chemin parmi la foule massée sur les trottoirs d'une rue décorée comme jamais et exhibant fièrement ses caves et caveaux de caractère. Une nouvelle réussite pour cette édition 2013 où petites et grands, jeunes et vieux ont à nouveau fêté ensemble, et dans une même joie, une tradition traversant au mieux le temps qui passe.

S.L - FDSEA 58


Ambiance exotique dans les rues de Pouilly-sur-Loire.

Boviclic - Mes P@rcelles

Deux logiciels proposés par la Chambre d'agriculture

Plusieurs dates vous sont proposées pour mieux découvrir ces deux outils complémentaires (gestion de troupeau et gestion de parcelles) faits sur mesure pour les éleveurs. Développés par les Chambres d'Agriculture, Ils présentent l'avantage d'une grande simplicité d'utilisation et sont destinés à vous simplifier la vie et fiabiliser les différentes tâches administratives de votre exploitation.

- **2 septembre, 8h30-12h30 au Marché au cadran de Corbigny (Boviclic - Mes P@rcelles)**
- **3 septembre, 8h30-12h30 auMarché au cadran de Moulins-Engilbert (Boviclic)**
- **1er octobre, 8h30-12h30 au Marché au cadran de Moulins-Engilbert (Boviclic - Mes P@rcelles)**
- **7 octobre, 8h30-12h30 au Marché au cadran de Corbigny (Boviclic)**
- **4 novembre, 8h30-12h30 au Marché au cadran de Corbigny (Boviclic)**
- **5 novembre, 8h30-12h30 au Marché au cadran de Moulins-Engilbert (Boviclic)**
- **6 novembre, 10h-12h à la Chambre d'Agriculture de Cosne et à la Chambre d'Agriculture de Nevers (Mes P@rcelles)**
- **4 décembre, 10h-12h à la Chambre d'Agriculture de Corbigny et à la Chambre d'Agriculture de Nevers (Mes P@ rcelles)**

boviclic
Mon cheptel. Mon logiciel

PC ou WEB

Plus de 14 000 éleveurs utilisent déjà ce logiciel sur une trentaine de départements dont plus de 600 sur la Nièvre.

Ses points forts :

- **Amélioration des délais de notification** : Notification en directe sur la base de données EdE.
- **Enregistrement des événements sanitaires** avec pré-enregistrement des médicaments et des posologies. Un carnet sanitaire peut être édité.
- **Sélection et reproduction** :Gestion très conviviale des lots de saillies. Fiches carrière avec ascendance et performances.
- **Connexion directe avec le site de l'équarrissage** pour la sortie d'un bovin mort (finit les touches téléphoniques)
- **Suivi des résultats commerciaux** des ventes (calcul des moyennes de poids et prix par catégorie d'animaux)
- **Assistance téléphonique** assurée avec possibilité de prise en main à distance de l'ordinateur .

Nouveau
Mon cheptel est maintenant aussi disponible sur mon SMARTPHONE (Android,iPhone,Windows Phone).

Découvrez BOVICLIC sur le site www.boviclic.fr
Contact : EdE équipe Boviclic : 03 86 93 40 40

Mes p@rcelles
De la sécurité à la performance

Plus de 10 000 agriculteurs utilisent déjà ce logiciel en France dont plus de 750 en bourgogne.

Ses points forts :

- **Un seul outil pour gérer la cartographie de votre parcellaire, élaborer votre plan de fumure, enregistrer vos interventions, gérer vos stocks et calculer vos marges.**
- **Des données sécurisées** : un identifiant un mot de passe garantissant la confidentialité de vos données.
- **Un gain de temps** : c'est une application internet. Vous n'avez donc rien à installer sur votre ordinateur.
- **Un outil Intuitif** Une navigation simple, enregistrez vos données directement sur la cartographie de votre parcellaire.
- **La sécurisation de vos pratiques** : documents prêts en cas de contrôle. Contrôler rapidement votre registre phytosanitaire et votre cahier d'épandage.
- **Un parcellaire déjà prêt :** suite à votre déclaration PAC.
- **Une Proximité :** les conseillers vous répondent à tout moment.

Depuis 2012
Saisissez vos interventions directement sur SMARTPHONE (Android,iPhone)

Découvrez MES PARCELLES sur le site
www.bourgogne.mesparcelles.fr
contact : équipe Mes parcelles: 03 86 93 40 60

Bilan moisson Cavap Vanagri

«On a senti le vent du boulet...»

Suite de notre tour des OS pour cette moisson 2013. Pour Cavap Vanagri, Beaudoin Delforge dresse un bilan plutôt rassurant. Compte-tenu des conditions climatiques, ça passe, mais *«on a senti les vent du boulet»*...

«*Ca aurait pu être pire...*» et c'est un fait que, compte-tenu des conditions climatiques hors normes qui ont précédé les moissons et accompagné le développement des différentes productions, le bilan de la moisson maintenant engrangée n'apparaît pas si mal. En se livrant à ce traditionnel exercice, Beaudoin Delforge, directeur de Cavap Vanagri, met l'accent sur l'incroyable rapidité des chantiers de récolte, au rythme soutenu grâce aux performances des nouveaux matériels.

Une récolte dans la moyenne

Cette récolte engrangée à grande vitesse apparaît en demi-teinte. **Pour les orges d'hiver et escourgeons**, les rendements sont en légère baisse (-5%) par rapport aux bonnes performances de 2012. La qualité est là, avec un *«calibrage exceptionnel»*. Un bémol toutefois, la faiblesse en protéines, *«plus près de 10 que de 11»*. Au final une récolte *«dans la moyenne»*.

Côté **colza**, la plante, qui a souffert de mauvaises conditions de culture dès son implantation, n'a jamais véritablement eu l'occasion de se refaire. A peine 30 q/ha de moyenne et une grande hétérogénéité de résultats pour une qualité encore difficile à apprécier. Une particularité : le fort sâlissement de parcelles pénalisées notamment par la limitation de l'utilisation de certains produits de traitement et la disparition d'autres molécules. Avec des fenêtres de tir extrêmement limitées pour intervenir. La faute selon Baudoin Delforge *«à une réglementation aussi contraignante qu'irraisonnée»*.

Pour les **blés**, *«on a senti passé le vent du boulet...»*. Les rendements sont en baisse avec une grande hétérogénéité des résultats. La récolte perd un demi-point de protéines par rapport à 2012. Là encore les contraintes réglementaires ne jouent pas en faveur de la qualité et donc du potentiel d'exportation des blés produits sur nos zones, observe Beaudoin Delforge. Cette année *«ça passe encore, mais tout juste avec un niveau de protéines plus proche de 11 que de 12»*. Satisfaction en revanche pour le PS qui s'établit en moyenne à 77,5 et pas de souci avec un Hagberg compris entre 350 et 400.

Bien entendu, ces résultats somme toute assez satisfaisant ne doivent pas faire oublier les zones dévastées par les orages de grêles, insiste Beaudoin Delforge, car *«pour tout producteur, une indemnisation par les assurances ne remplacera jamais la satisfaction de pouvoir récolter le fruit de son travail»*.

ANNE-MARIE KLEIN

Insolite

Une récolte de colza *«inattendue»*



Double actif, Laurent Vallet qui a repris les terres familiales à Bœurs-en-Othe pour les exploiter au début de l'année 2013, avait renoncé à tenter un semis d'orge de printemps et laissé les repousses d'un colza hybride Exocet, sur une vingtaine d'hectares, cultivés de façon classique. Sur la partie basse du champ (10 ha), un passage de chisel avait été fait en 2012 ; en résultait *«un très beau faux semis»*. A la sortie de l'hiver 2013, l'éclaircissement s'avérait inutile et tout était laissé en place. En dépit de la présence de chardon et de gaillet, à la moisson, la machine a affiché des passages à plus de 30 q/ha. La partie haute du champ (10 ha) était *«brut de moisson en 2012. Sur cette partie beaucoup plus clairsemée, le colza a gardé une apparence plus chétive, avec la présence de rumex, chardons, gaillet et géranium»*. Un premier essai de moisson a été fait, mais le colza était trop vert et à plus de 9°. Après un orage, la récolte s'est poursuivie sur un colza couché et trop sec (+ 6°).



Conclusion de Laurent Vallet : *«la moyenne des 20 ha s'établit donc à 16 q avec de petits grains. Au vu des résultats contrastés on observe qu'il faut faire un travail du sol pour obtenir un faux semis et avoir un effet désherbage»*. Reste a élucider le fait qu'une variété hybride se resème aussi bien avec un minimum de travail du sol...



▸ Agenda

17-30-31/08
Prochains marchés à la Ferme

Prochaines marchés :
Famille Boname, à Villiers sur Tholon : 30 août et 27 septembre, de 16 h à 20 h
Didier Bonnemain, à Montacher-Villegardin : 31 août, de 15 h à 19 h 30
Christine Busson, à Fouchères : 17 août et 14 septembre, de 15 h à 19 h
Seront présents les agriculteurs du réseau *«Bienvenue à la Ferme»*, pour vous proposer le meilleur des produits fermiers icaunais dans un cadre authentique : asperges, volaille fermière, cidre et jus de pomme, canard gras, cerf, viande bovine, légumes, fromages, escargots, truites, miel, pain d'épice… Et bien sur, les vins de l'Yonne

31/08 Salon de la tomate ancienne à Migennes

Pas de salon l'an passé pour cause de mildiou ! Cette année, la Société d'horticulture de l'Yonne compte bien se rattraper et organisent le premier salon de la tomate ancienne, samedi 31 août et dimanche 1er septembre, sous le marché couvert de Migennes. Amana, La Belle Rousse, Brin de muguet, Cul de singe…, au total, plus de 500 variétés seront présentées au public, qui pourra tout découvrir de la culture de ces tomates oubliées, grâce aux conférences de Jean-Marc Huot, le fameux collectionneur de tomates, mais aussi par le jardinier de renom, Claude Buron, aussi de la partie. Sur place, des associations migennoises telles que la société mycologique ou l'atelier lavande proposeront des animations.
Entrée : 2 € (gratuit pour les moins de 12 ans).
Renseignements au 03 86 40 64 00



▸Agenda

08/09 Fête des affouages à Brion

L'association *"Brion à Brion"*, organise la fête des affouages dimanche 8 septembre, à partir de 10 h, sur la place du village. Nombreuses animations autour du bois et de la forêt ; Présentation de matériel forestier ; Débardage à traction animale ; Artisanat etc… Promenade découverte le matin autour du village. Buvette, restauration, boudin

08/09 Fête de la nature et de la chasse à Chablis

Fête de la nature et de la chasse, dimanche 8 septembre, à Chablis, sur le thème *"l'agriculture de 1900 à nos jours"*. Inauguration à 10 h 30, suivie de la Messe de Saint Hubert à 11 h et du vin d'honneur. Plus de 70 exposants et 700 chiens présentés. Animations diverses : démonstration et dressage chien de rapport, d'arrêt, de sous terre et de meute, avec exhibition. Tir sur cible mouvante pour tous, organisé par la fédération départementale des Chasseurs de l'Yonne.
Fabricants de cidre, exposition de tracteurs anciens, concours de trompes, tir à l'arc, mini-quads et balades à poneys pour les enfants. Gastronomie bourguignonne : œufs en meurette, coq au chablis, jambon au chablis, escargots, andouillettes, sandwichs et boudin faits sur place
Entrée 6 €. Gratuit pour les moins de 12 ans.
Renseignements au 06 08 10 86 66

Maïs fourrage

Anticiper le manque à venir...

Coup de projecteur sur des parcelles de maïs à Villiers-Vineux, avec Kamel Ferrag, associé du Gaec du Pré Chevallier.



Les épis sont là sur les zones les mieux préservées, mais le retard de croissance est manifeste.

Le maïs fait partie des plantes qui possèdent une bonne capacité de récupération, mais là trop c'est trop... L'excès d'eau dans un premier temps, la nécessité de resemer, l'alternance entre la chaleur forte et l'humidité, les inondations qui ont gorgé d'eau les champs, les trop fortes amplitudes thermiques sur de courtes périodes... Au final, Kamel Ferrag, contemple ses 35ha de maïs d'un œil dubitatif. Ce qui saute aux yeux justement, c'est le retard de développement de toute la zone qui a du être resemée mi-mai, la moitié de la parcelle est concernée. *«Une nouvelle alternance de chaud et d'humidité a stressé la plante»* constate l'éleveur. Vu l'hétérogénéité des stades de développement, difficile de se faire une idée du rendement. Certains plans trop chétifs ne récupéreront visiblement pas. Ce qui est sûr, *«c'est qu'on est retard, la récolte ne se fera pas avant la fin du mois d'août. Fin août on saura où on en est précisément, mais dès maintenant on peut prévoir que le stock sera moins important qu'espéré. Pour la saison prochaine, 2013-2014, il peut être utile ainsi d'envisager de semer des surfaces supplémentaires pour assurer l'approvisionnement fourrager»*.



La parcelle était pourtant bien partie, après une implantation dans de bonnes conditions, de dates et de temps...

Si la situation n'est pas à proprement parler catastrophique, elle est préoccupante et quand un éleveur comme Kamel Ferrag, associé du Gaec du Pré Chevallier, doit alimenter 80 vaches laitières, il faut assurer en quantité comme en qualité. La qualité sanitaire n'est pas mauvaise, mais la quantité ne sera pas au rendez-vous sur ces terres sableuses où les signes de l'important ruissellement qui a lessivé le champ sont encore visibles. *«Mes voisins sont dans la même situation»* signale Kamel Ferrag, qui tire le signal d'alarme avant que la récolte ne confirme les piètres performances en maïs de l'année 2013.

AMK



DAFP MATERIEL AGRICOLE et son agent JMA MATÉRIEL AGRICOLE

TOUCY - Route de Joigny - **03 86 44 00 77**
VENOY - Sortie A6 Auxerre Sud - **03 86 44 00 19**
Ets Jerusalem - Ancy-le-Franc **03 86 75 11 14**

Aide PAC 2013

La lettre de fin d'enregistrement

Depuis le 1er août 2013, le courrier de fin d'enregistrement relatif à la déclaration PAC 2013, (sous réserve que l'instruction du dossier surface et de Droits de Paiement Unique - DPU - soit suffisamment avancée) peut être consulté sur le site Telepac :

www.telepac.agriculture.gouv.fr
Pour accéder au courrier, il convient d'ouvrir successivement les rubriques :
mes données personnelles / mes courriers / 2013 / Lettre de fin d'enregistrement.

Il s'agit d'une lettre d'information prenant en compte les surfaces déclarées à la PAC, avant instruction de votre dossier. La lettre de fin d'enregistrement comporte :

- le récapitulatif des demandes d'aides,
- le récapitulatif des surfaces déclarées par les exploitants,
- les mouvements de DPU éventuels,
- le portefeuille de DPU lorsque l'exploitant est détenteur et/ou propriétaire de DPU au 15 mai 2013.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter la DDT :
Tél 03 86 48 42 01 ou 03 86 48 42 59

COMMUNIQUÉ DDT 89

Alysé

Situation des cultures de maïs ensilage

Comme chaque année, ALYSE maintient son suivi des maïs ensilages sur le département de l'Yonne. Les observations réalisées depuis le début de cette campagne montrent, des dates de semis très étalées avec un développement de la plante hétérogène.



Cumuls températures en base 6-30 °C au 10 août 2013

Date de semis	Auxerre	Grandchamp (Puisaye)	Saint-André-en-Terre-Plaine (Avallonnais)	Cruzy-le-Châtel (Tonnerrois)	Saint-Mards-en-Othe (10) (Pays d'Othe)
15 avril	**1248**	**1178**	**1155**	**1173**	**1172**
25 avril	**1177**	**1119**	**1094**	**1111**	**1111**
10 mai	**1089**	**1039**	**1011**	**1029**	**1032**
25 mai	**1011**	**967**	**950**	**968**	**966**
5 juin	**945**	**906**	**894**	**915**	**909**
15 juin	**829**	**795**	**783**	**803**	**798**
25 juin	**702**	**674**	**659**	**681**	**678**

Depuis 2003, une cellule d'observation de la physiologie des maïs a été crée. Cette cellule a pour but d'accompagner les éleveurs dans leurs prises de décisions pour fixer la date de récolte des ensilages. Les observations portent sur l'ensemble du département et sur tous types de sols. Ces suivis sont réalisés en collaboration avec les éleveurs.

Les pluies perturbent les semis

En raison de la forte pluviométrie de ce printemps, les semis se sont étalés de mi-avril à mi-juin.
La sortie d'hiver particulièrement tardive cette année et les pluies abondantes sur la fin mars et le début avril, n'ont offert que peu de créneaux pour les semis précoces. Quelques semis ont cependant été réalisés sur la première quinzaine d'avril dans des sols ressuyés mais froids. Ils ont été mis à rude épreuve car la forte pluviométrie a handicapé les levées et ralenti la croissance, nécessitant parfois un re-semis tardif.

Les semis de fin avril, d'ordinaire majoritaires, ont été peu nombreux du fait de la pluviométrie et de la faible portance des sols.

Un grand nombre d'agriculteurs a attendu la mi-mai, début juin pour semer dans de meilleures conditions notamment les maïs derrière ensilage d'herbe.

Par rapport à 2012 ou les maïs avaient été semé tardivement, la première quinzaine de mai, 2013 se caractérise par l'étalement des semis et les difficultés développement de la plante.

Bilan de début août

Les floraisons femelles (50% des soies sorties) sont plus tardives qu'en année moyenne puisque les premières sont apparues vers le 25 juillet. La majorité des parcelles n'a fleuri que début août, on peut donc constater un retard d'environ 15 jours.

En raison des fortes chaleurs de juillet - début août et de la pluviométrie très localisée au moment de la floraison, les rendements et la qualité des ensilages risquent d'être affectés selon les zones. Les parcelles ayant subis des dégâts suite aux violents orages (grêle, verse...) restent également à surveiller au niveau de la date optimale de récolte.

La mise en place de cultures dérobées est une solution pour prolonger le pâturage d'automne ou constituer des stocks de fourrage. Cette stratégie reste très dépendante des conditions climatiques. L'achat de maïs sur pied et de pulpes surpressées peuvent également être une opportunité à contractualiser dès à présent.

Suivi maturité

Une visite des parcelles régulière dès le 15 août est conseillée pour ne pas se faire surprendre par la maturité des grains. Ce n'est que lorsque la plante aura atteint 26% de MS (apparition de la lentille vitreuse sur le dessus du grain) que l'on peut envisager de prévoir une date de récolte. Alors, pas de précipitation, mais soyez attentifs.

En fonction des dates de semis et des dernières données météo communiquées, voici le cumul des températures au 10 août 2013. Nous vous tiendrons prochainement informés de l'évolution des maïs via votre hebdomadaire agricole.

ALYSÉE

L'équipe Productions Animales d'Alyse reste à votre disposition pour tout complément d'informations.
Contact :
Sandra Martinet
03.86.94.28.42.

▸ Agenda

15/09 Marché biologique de Vézelay

La 20ème édition du Marché biologique organisé par le GABY (Groupement des Agrobiologistes de l'Yonne) se tiendra dimanche 15 septembre, de 9 h 30 à 18 h, à Vézelay
Plus d'une trentaine d'exposants producteurs bio et artisans locaux présents.
Animation musicale, tombola gratuite, jeu questionnaire sur l'agriculture biologique.
Table ronde sur l'Agriculture Biologique et la préservation de l'environnement.
Possibilité de restauration bio sur place.
Renseignements :
03 86 72 92 24

Pôle expertise et prospective juridique - Aménagement - Foncier rural

Les juristes du Pôle Foncier Expertise Juridique vous reçoivent uniquement sur rendez-vous en nos bureaux à :
Avallon : 9 avenue du 11 novembre, le 1er mercredi de chaque mois
Maillot : 8 avenue de l'Europe, ZA le Saule Fendu, le 1er lundi de chaque mois
Auxerre : 14 bis rue Guynemer

Vous pouvez les joindre par téléphone au 03 86 94 22 22, pour prendre rendez-vous, obtenir l'indice des fermages, les barèmes indicatifs de la valeur vénale des terres etc..



Gazole non routier

Les règles de sécurité

Avec les moissons, on a besoin de carburant loin de l'exploitation. Il existe des normes à respecter et des mesures de prudence à prendre.



Crédit photo : Myriam Tricoci

Le stockage de carburant sur l'exploitation peut être une véritable source de danger. Il est donc essentiel de bien penser son projet (ici une station Mobipack d'Erla).

Avec les chantiers de l'été, il est indispensable de prévoir du carburant rapidement disponible pour ne pas ralentir la cadence. Néanmoins, il existe des règles de transport qu'il convient de respecter.

Le gazole non routier entre dans la catégorie n° 3 de l'Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route (ADR), comme le gazole. Il doit donc être signalé par un panneau spécifique (numéro de code de danger : 30 et 1202 pour GNR). Il est classé comme *«liquide inflammable ayant un point éclair inférieur à 61 °C»*.

Attention aux 1 000 litres

On peut donc le transporter librement si la quantité transportée est inférieure à 1 000 litres. Néanmoins, il convient d'être prudent. Selon les spécialistes du réseau Trame, *«un agriculteur ou un employé âgé d'au moins 18 ans, peut, pour les besoins de son exploitation, approvisionner des chantiers pour faire le plein des machines.»* Ce transport peut s'effectuer avec une cuve posée sur un tracteur, un 4X4 ou dans un fourgon. Mais elle ne doit pas, alors, avoir une capacité supérieure à 450 litres. Si l'on veut transporter plus de GNR, Trame préconise de *«transporter 4 fûts de 220 litres ou 2 fûts de 450 litres.»* Au-delà de ce volume, il faut une homologation GRV (pour grands récipients pour vrac) et un certificat de conformité que le fournisseur doit donner à l'acheteur. Ce récipient doit être équipé d'un système de distribution pour ravitailler et subir un contrôle régulier du matériel (en règle générale, tous les deux ans). Sinon, Trame préconise d'utiliser plusieurs réservoirs (4 fois 220 litres ou 2 fois 450 litres). Ces réservoirs doivent être en acier doux, acier inoxydable ou polyéthylène de haute densité (PEHD). Ils doivent rester fermés et étanches pendant le transport.

Mesures de sûreté

De plus, la législation varie selon le mode de transport choisi : pas besoin d'étiquetage pour un tracteur ou un automoteur agricole, mais une vitesse limitée à 40 km/heure. L'étiquetage (*«liquide inflammable»* et référence ONU : 1202) obligatoire pour le transport en fourgonnette, pick-up, 4X4 avec ou sans remorque. Si le véhicule est fermé, il faut une aération adéquate et la cabine du chauffeur doit être séparée par une cloison étanche.

Les experts du réseau Trame soulignent encore des mesures de prudence indispensables : *«Il convient de prendre toutes les mesures pour éviter toute fuite dans les conditions normales de transports»*. Il s'agit donc de bien arrimer et de caler les cuves pour éviter qu'elles ne se renversent en cas de freinage brutal. De plus, la législation impose un extincteur à poudre ABC d'au moins 2 kg.

Et sur l'exploitation ?

Là, il faut bien cerner son projet. De quelle quantité a-t-on besoin, où positionner la cuve, l'enterrer ou pas, investir sur le court terme ou pour longtemps ? Pour le spécialiste de chez Beiser, *«Notre conseil est d'opter pour les stations fuel en polyéthylène double paroi concernant les petites capacités (jusqu'à 2 000 litres) et de concentrer son attention sur les stations acier double paroi dès que l'on dépasse des capacités de 3 000 litres et plus… Attention toutefois aux différentes qualités de polyéthylène qui sont loin de se valoir. Certains plastiques bas de gamme seront attaqués par la corrosion du GNR après 3 à 4 ans de stockage.»*

Pour les grandes capacités, la société française Erla propose des stations-service Mobipack (société Erla) permettent d'avoir un équipement aux normes sur l'exploitation sans avoir de gros travaux d'infrastructure à réaliser. Il faut alors compter environ 10 000 euros pour un stockage de 3 000 à 5 000 litres hors dalle, électricité et séparateur d'hydrocarbures. Avec une priorité à garder en tête : le choix de la sécurité.

MYRIAM TRICOCI

▶ Éditorial

Le GNR : kezaco ?

Depuis le 31 octobre 2011, les tracteurs et les engins agricoles et forestiers ont l'obligation de rouler avec du gazole non routier (GNR). Ce GNR diffère du gazole classique par une teneur en souffre considérablement réduite - inférieur à 10 ppm - (soit 10 mg/kg contre 1 000 mg/kg). Son indice de cétane est également plus bas (51, contre 40 pour le fioul domestique). Cela correspond à la norme Stage III B des nouveaux moteurs indique l'Union Française des Industries Pétrolières. Une façon de limiter l'impact sur l'environnement en réduisant les gaz à effet de serre. Cependant, ce verdissement a un autre impact : le GNR est plus sensible à l'eau, ce qui peut poser des problèmes en cas de grand froid. Enfin, le GNR a les mêmes caractéristiques que le gazole routier à l'exception du colorant et du traceur. Il est coloré en rouge comme le fioul domestique, seuls les documents valant facture porteront les mentions permettant d'identifier les deux produits.

▶ Vient de paraître

Guide de culture soja 2013

Le *«Guide de culture soja 2013»* est édité par le Cetiom.

Début juillet, le Centre technique interprofessionnel des oléagineux et du chanvre (Cetiom) a publié une nouvelle brochure de six pages concernant la culture du soja en 2013.



On y trouve bien évidemment un certain nombre de points clés, 12 au total, de la conduite du soja (choix de la parcelle, phosphore et potasse, travail du sol, les critères de choix variétal, l'inoculation et le semis, les mauvaises herbes, la nodulation, l'irrigation, les ravageurs, la récolte)… Le document fait ensuite place à un tableau sur les variétés de soja avec leurs caractéristiques testées par le Cetiom. On remarquera que deux variétés sont proposées à l'inscription en 2013. Un autre tableau présente ensuite les informations relatives à l'inoculation. D'autres aspects sont abordés : le soja en double culture (dérobé), le désherbage et les programmes herbicides.

La brochure peut être téléchargée sur http://www.cetiom.fr/publications/brochures-cultures/guide-de-culture-soja-2013/ ou commander en version papier (gratuitement pour un exemplaire, frais de port à partir de 2).

▶ Chronique juridique

Déclaration d'insaisissabilité et protection du patrimoine immobilier privé

Créée en 2003 pour protéger la résidence principale des entrepreneurs, la déclaration d'insaisissabilité a été étendue aux autres biens immobiliers bâtis ou non, non affectés à l'activité professionnelle en 2008.

Cette déclaration peut se faire par un auto-entrepreneur, un exploitant individuel ou en EIRL. La déclaration peut porter sur la totalité des biens ou sur une partie seulement de ceux-ci. Elle doit être faite par acte notarié et publié au bureau des hypothèques. Elle comprend notamment un descriptif détaillé des biens, un état descriptif de division si le bien est à usage mixte et professionnel et préciser la propriété, bien propre ou commun. La déclaration doit être mentionnée sur le registre de publicité légale de l'entrepreneur (registre du commerce pour les commerçants notamment) ou en l'absence d'immatriculation, publiée dans un journal d'annonces légales du département d'exercice de l'activité professionnelle.

La protection offerte par cette déclaration ne concerne que le patrimoine privé immobilier et ne peut inclure les parts sociales d'une société civile immobilière. Seules les créances professionnelles postérieures à la déclaration seront concernées. Cette différence de traitement des créanciers selon la date de leur créance, entraîne pour le liquidateur dans une procédure de liquidation judiciaire de ne pouvoir procéder à la vente d'un bien faisant l'objet d'une déclaration d'insaisissabilité dès lors que tous les créanciers ne pourront en bénéficier. En effet, le liquidateur ne peut agir que dans l'intérêt de tous les créanciers. Cette règle a été confirmée par la Cour de Cassation dans un arrêt récent du 18 juin 2013.

Concernant les créances personnelles, celles-ci peuvent être poursuivies sur les biens faisant l'objet de l'insaisissabilité. Il en est notamment les assurances de biens privés, les taxes d'habitation ou foncières des biens privés. En cas de vente du bien faisant l'objet de la déclaration par le propriétaire, le prix de la cession demeure insaisissable dans le délai d'un an et à condition que l'argent soit employé pour l'acquisition de la résidence principale. Enfin, en cas de décès du déclarant, la déclaration d'insaisissabilité est révoquée.

ODILE HÉRISSON

TDB1231 P12.indd 1 13/08/13 11:40

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

FIDAL
Société d' Avocats
17 C Alain Savary
25000 Besançon

LA TULIPE

Société Civile Immobilière
au capital de 220.000 euros
Siège social : 31 avenue Saint-Valbert
70400 Héricourt
488.751.223 R.C.S Vesoul

Aux termes du Procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 2 août 2013, il résulte que :
- le capital social a été réduit par voie de diminution de la valeur nominale de chaque part sociale de quinze euros et cent euros (100 €) pour être porté à vingt cinq centimes d'euros (0,25€) et que les articles «Total des apports» et «Capital» des statuts on tété modifiés en conséquence.
Capital
Ancienne mention : 220.000 euros
Nouvelle mention : 550 euros
Le siège social a été transféré à Til-Châtel (21120), 3, rue du Tertre à compter du même jour
Siège social :
Ancienne mention : 31 avenue Saint-Valbert, 70400 Héricourt
Nouvelle mention : Til-Châtel (21120), 3 rue du Tertre
Mention sera faite au RCS
Pour avis

AL213310731

TRANSFERT DE SIÈGE

EDITENVIRONNEMENT

SARL au capital de 4 000 Euros
69, Rue Berbisey
21000 Dijon
RCS Dijon 514 169 655

Suivant décisions unanimes des associés du 15 Juillet 2013, il a été décidé de transférer le siège social, les statuts ont été modifiés comme suit :
Ancienne mention : 69, Rue Berbisey, 21000 Dijon
Nouvelle mention : 20, rue Claude Firmin à Avignon (84000)
La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce d'Avignon.
Pour avis et mention
La Gérance

AL213310684

CESSION DE PARTS

LEADER PRICE CHATILLON

Société en non collectif
au capital de 10 000€
Siège social : Rue de la Feuillée
21400 Châtillon sur Seine
509 454 757 RCS Dijon

Suite à la cession de parts consentie par la société LEADER PRICE FRANCILIENNE à la société LEADER PRICE HOLDING le 24/07/2013, la société LEADER PRICE FRANCILIENNE n'est plus associée. L'article 7 des statuts a été modifié par décision de l'acte de cession du 24/07/2013 et la société LEADER PRICE HOLDING, Société par actions simplifiée dont le siège est sis 148, rue de l'Université 75007 Paris, immatriculée sous le numéro 419 695 341 au RCS de Paris reste seule associée de la société.
Pour avis

AL213310732

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

Dénomination sociale : S.A.R.L. DEKKER
Capital : 7 640 €
Siège : Le Bourg 58230 Planchez.
RCS : 499163087 Nevers
D'un procès verbal de décisions extraordinaires des associés en date du 29 juin 2013, il résulte que l'objet social de la société a été étendu, à compter du 01/05/2012, aux activités suivantes : Commerce de produits alimentaires et produits non alimentaires sur point fixe et en tournées. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis et mention

AL583310759

SOCIETE DE DISTRIBUTION ET DE SERVICES SODISER

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7.800 euros
Siège social : 2 bis rue Jacques Monod
58640 Varennes Vauzelles
R.C.S Nevers : 300 520 467

Décision : Assemblée Générale Extraordinaire du 26 juin 2013
Augmentation de capital
Ancienne mention : 7.800 euros
Nouvelle mention : 224.000 euros
Dénomination sociale :
Ancienne mention : société de distribution et de services -SODISER
Nouvelle mention : SODISER
Pour avis

AL583310852

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

OFFICE NOTARIAL DE CLAMECY

Changement de régime Matrimonial
Suivant acte reçu par Me Guillaume Dinet, Notaire à Clamecy (58), le 26 juillet 2013, M. Eugène Anaclet Arsène Dermel, retraité, et Mme Cornélie Evelyne Virginius, retraitée, demeurant à Billy sur Oisy (Nièvre), Rue de la Porte de Billy, mariés sous le régime de la communauté de biens acquêts, à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de Billy sur Oisy (Nièvre), le 05 août 1995, ont adopté pour l'avenir le régime de la séparation de biens tel qu'il est établi par les articles 1536 à 1543 du Code civil.
Oppositions à adresser dans les trois mois de la parution du présent avis par lettre recommandée avec AR, ou par exploit d'huissier, auprès de Me Guillaume Dinet, Notaire à Clamecy (58500), 24, Rue Marié Davy.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

AL583310858

AVIS DE CONSTITUTION

Legalys Conseils
Route d'Orléans
BP 89
18230 St Doulchard

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Cosne Cours Sur Loire du 2 août 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : FINANCIERE GEFICCA
Siège : Z.I. Le Tremblat, Allée des Entrepreneurs, 58205 Cosne Cours sur Loire
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 250 101 euros
Objet :
- la prise de participations de quelque manière que ce soit dans toutes entreprises ou toutes personnes morales, quelque soit la forme ou l'objet,
- toutes prestations de services et conseils utiles au développement de ces entreprises ou personnes morales et en particulier, en matière de gestion, d'organisation, de direction, ainsi que dans les domaines financier, administratif et commercial ;
- la gestion centralisée de la trésorerie du groupe ;
- la participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Inaliénabilité des actions : Les actions sont inaliénables pendant une durée de 7 ans à compter de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément du Comité de Pilotage.
Membres du Comité de Pilotage :
- M. Vincent Desnost, demeurant à Boulleret, Cher, 16 route de Cosne,
- M. Bernard Fontaine, demeurant à Olivet, Loiret, 273 route d'Ardon,
- Mme Dominique Froux, demeurant à Sigloy, Loiret, 90 route des Vallées,
- M. Abel Kaichouch, demeurant à Cosne Cours sur Loire, Nièvre, 27 rue des Cèdres,
Président : Mme Dominique Huet, épouse Froux, demeurant 90 route des Vallées, 45110 Sigloy.
Commissaires aux comptes titulaire : société GRANT THORNTON, siège social 27 rue James Watt 37000 Tours
Commissaires aux comptes suppléant : société INSTITUT DE GESTION ET D'EXPERTISE COMPTABLE, siège social 3 rue Léon Jost 75017, Paris
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis, la Présidente

AL583310846

Par acte SSP du 08/08/2013, a été constitué une SARL, ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : La cabane,
Objet social : restaurant, débit de boissons et toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.
Siège social : Le bourg, 58240 Livry.
Capital 1000 €.
Durée 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Nevers.
Gérance : Mr Frédéric Gilles, demeurant le bourg, 58240 Livry et Melle Frédéric Stéfanie, demeurant le bourg, 58240 Livry, tous deux nommés pour une durée indéterminée.

AL583310853

SCEA DE LA PICQUERIE

Capital de 447 300 euros
La Picquerie - 58150 Vielmanay

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er août 2013, il a été constitué une société civile dont les caractéristiques sont :
Dénomination sociale : SCEA DE LA PICQUERIE
Forme : Société civile
Capital : 447 300 euros
Siège : La Picquerie, 58150 Vielmanay
Objet : activités réputées agricoles
Durée : 99 ans
Apports en nature : 454 440,13 euros
Gérant :M. Seguin Patrick, La Picquerie, 58150 Vielmanay.
M. Seguin Patrick et Mme Seguin Marie-Madeleine, demeurant La Picquerie, 58150 Vielmanay, sont tenus indéfiniment et solidairement responsables du passif.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis et mention, les fondateurs

AL583310856

▶ Des professionnels à votre service

L'Éleveur Bourguignon
PROMO SPÉCIALE CONTENTION
• Cage • couloir • pesée • barrière
REMISE DE 10% pour cette annonce apportée au magasin ou au stand de la fête de l'Agriculture à Châtillon sur Seine
12, rue de la coopérative - 21 Pouilly-en-Auxois - 03 80 90 66 60

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

DISSOLUTION LIQUIDATION

EURL SAINT MARTIN DU PUY

SARL en liquidation
au capital de 134 500 €
siège : Au Bourg - 58140 St Martin du Puy,
RCS Nevers 447 964 529,

AGE du 26/07/2013 : approuve le compte définitif de la liquidation, décharge M. Julien de SAINT JORES de son mandat de liquidateur, quitus de sa gestion, constate la clôture de liquidation. Dépôt légal RCS Nevers.
Pour avis Cc

AL583310791

NON DISSOLUTION

S.A.R.L. L'AMARENA

Société A Responsabilité Limitée
au Capital de 8 000 €
Siège Social : 16 Grande Rue
58130 Guerigny
R.C.S. Nevers 523 883 130 2010 B 203

Au terme de l'A.G.E. du 13/07/2013, les associés ont décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société, en application de l'article L 223- 42 du CC.
Pour avis. La Gérance.

AL583310766

Sur notre site AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

Vous qui aimez les performances, savez-vous que le papier a cinq vies ?

La force de tous les papiers, c'est de pouvoir être recyclés au moins cinq fois en papier. Cela dépend de chacun de nous.
www.recyclons-les-papiers.fr

Tous les papiers ont droit à plusieurs vies.
Trions mieux, pour recycler plus !

Votre publication s'engage pour le recyclage des papiers avec Ecofolio.
ecofolio

VALEURS FUTURES

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7 622,45 Euros
Siège social : Route de Clamecy
58190 Monceaux le Comte
399 789 049 RCS Nevers

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 26/06/2013, il a été décidé, en application de l'article L.223-42 du Code de Commerce, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société. Le dépôt légal sera effectué au RCS de Nevers.

AL583310849

NOMINATION

CENTRE DE LA BARBELAINE

S.A au capital de 228 673.53 €uros
Siège social : St Bonnot
58700 Prémery
RCS Nevers 380 299 685

Suivant délibérations de l'assemblée générale en date du 22 juin 2013, les actionnaires ont décidé de nommer en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes Suppléant M. Moulois Eric, demeurant 27 A Boulevard Solférino, 35000 Rennes, en remplacement de Monsieur Digout Bruno.
Mention au RCS de Nevers

AL583310847

CENTRE MEDICAL DE LA VENERIE

S.A au capital de 381 122.54 €uros
Siège social : St Bonnot
58700 Prémery
RCS Nevers 631 880 374

Suivant délibérations de l'assemblée générale en date du 22 juin 2013, les actionnaires ont décidé de nommer en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes Suppléant M. Moulois Eric, demeurant 27 A Boulevard Solférino, 35000 Rennes, en remplacement de Monsieur Digout Bruno.
Mention au RCS de Nevers

AL583310848

CENTRE PHARMA

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 000 euros
Siège social : 138, rue Francis Garnier,
58000 Nevers
751 517 103 RCS Nevers

Aux termes du procès-verbal du 9 juillet 2013, l'Associé unique a décidé de nommer, à compter de ce jour, le Cabinet Gilles Hubert, SAS au capital de 257 700 euros, dont le siège social est sis 82, avenue de Rigny, 94360 Bry sur Marne, immatriculée au RCS de Créteil sous le numéro 430 239 749, en qualité de Co-Commissaire aux comptes titulaire ; et Monsieur Nicolas Saunier, demeurant 30, avenue Alline, 95120 Ermont, en qualité de Co-Commissaire aux comptes suppléant. Les inscriptions modificatives seront portées au RCS tenu par le Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.
Le Président

AL583310857

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

FORUM FORMATION

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8 000 €
Siège Social : 10, Rue François Mitterrand
58000 Nevers
408 020 741 RCS Nevers

Aux termes d'une décision du 31/07/2013, l'Associée Unique a décidé de nommer Mlle Dina Hamdani dt à Nevers (58), 1, rue de la Cathédrale, en qualité de nouvelle gérante pour une durée illimitée à compter du même jour en remplacement de Mme Houria Hamdani, démissionnaire.

AL583310851

CESSION

Avis de cession
Suivant acte sous seings privés en date à Nevers du 01/08/2013, enregistré à SIE Nevers le 06/08/2013, Bordereau n° 2013/978, Case n° 5 :
Mademoiselle Fanny Penard, demeurant 8 rue des Vignes à Menoux (03210) (RCS Nevers n° 418.247.409),
a cédé à la société LES JARDINS DU NIVERNAIS, EURL avec siège social à Sermoise sur Loire (58000), 30 bis route de Lyon (RCS Nevers n° 483.910.303),
Le fonds de commerce LES JARDINS DU NIVERNAIS sis Sermoise sur Loire (58000), 30 bis route de Lyon (nom commercial LES JARDINS DU NIVERNAIS)
Moyennant le prix principal de 1,00 €.
Entrée en jouissance : 01/08/2012.
De ce fait, le contrat de location-gérance qui avait été consenti suivant acte sous seing-privé en date à Nevers le 24 juin 2005, enregistré à Nevers le 17 août 2005, par Fanny Penard à l'EURL « LES JARDINS DU NIVERNAIS » est résilié.
Pour la validité des oppositions, domicile est élu au siège du fonds vendu à Sermoise sur loire (58000), 30 bis route de Lyon.
Pour insertion.

AL583310825

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

SCP DES DOCTEURS DEVILLEBICHOT & HENNINGER

Médecins spécialistes en anatomie et cytologie pathologique en cours de transformation en SELARL au capital de 472 896,85 € ayant son siège : 13 Rue du Saulce, 89000 Auxerre, RCS Auxerre 388 721 128 : le 01/07/2013, transformation en S.E.L.A.R.L., et adoption de la dénomination : HENNINGER, spécialiste en Anatomie et Cytologie Pathologique, sans création d'un être moral nouveau et adoption de nouveaux statuts. **Dénomination :** HENNINGER, spécialiste en Anatomie et Cytologie Pathologique, **Forme :** SELARL de médecin, Siège, Objet, **Durée, Capital, Gérance :** inchangés. Dépôt légal RCS Auxerre.
Pour avis Cc.

AL893310682

ABEILLE

Société à responsabilité limitée
au capital de 110 000 €
Siège social : 11, Rue Pierre Larousse,
89400 Migennes (Yonne)
533 974 473 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 5 juillet 2013, l'assemblée générale extraordinaire :
- a constaté, suite à l'ordonnance n° 2013000029 rendue par le Tribunal de commerce de Sens le 28 mai 2013, la fin de la mission de la SELAS SEGARD-CARBONI en tant qu'administrateur provisoire de la SARL ABEILLE avec effet au 28 mai 2013.
- a nommé Monsieur Marc Lauprêtre aux fonctions de gérant à compter du 29 mai 2013, pour une durée illimitée.
- a constaté la démission de Madame Nathalie Duret de ses fonctions de gérant avec effet au 1er mai 2012, suivant protocole signé le 25 avril 2013.
- a décidé de réduire le capital social de 27 500 € pour le porter à 82 500 €, à la suite de l'annulation de 1 100 parts sociales avec effet au 1er mai 2012.
Pour avis, la gérance.

AL893310948

Maître Christophe Noël
Avocat spécialisé en droit des sociétés
15 rue Pasteur
89100 Sens

JAGS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 617 180 euros
Siège social : ZI des Sablons
Rue de l'industrie89100 Sens
441 210 697 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 5 août 2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce,a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.Le capital social reste fixé à la somme de 1 617 180 euros.
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.Madame Astrid Sluismans gérante a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
Président de la société :Madame Astrid Sluismans demeurant 57 rue Carnot 89100 Sens.
Pour avis, le Président.

AL893310958

LEADER PRICE EST - L.P. EST

Société en non collectif
au capital de 9000€
Siège social: Lieu dit Sainte Colombe
89100 Saint-Denis
383860 640 RCS de Sens

Suite à la cession de parts consentie par la société LEADER PRICE FRANCILIENNE à la société LEADER PRICE HOLDING le 24/07/2013, la société LEADER PRICE FRANCILIENNE n'est plus associée. L'article 7 des statuts a été modifié par décision de l'acte de cession du 24/07/2013et la société LEADER PRICE HOLDING, Société par actions simplifiée, dont le siège est sis 148, rue de l'Université 75007 Paris, immatriculée sous le numéro 419695 341 au RCS de Paris reste seule associée de la société.
Pour avis

AL893310962

APPEL D'OFFRES

MAISON DE RETRAITE
6 rue du Moulin de l'Arche
89170 Saint-Fargeau
Téléphone : .03 86.74.00.85
Télécopie : .03 86.74.02.99
Courriel : mdr.stfargeau@wanadoo.fr

LOCATION DE CHASSE

Bois de la Maison de Retraite

Il est fait appel aux candidats pour la location du droit de chasse des bois de la Maison de Retraite de Saint-Fargeau (89 170), d'une superficie de 129 hares situés sur les communes de Lavau et de Saint-Privé, du 1er Septembre 2013 au 31 Août 2019.
L'adjudicataire pourra se faire accompagner par un maximum de vingt actionnaires, associés ou invités.
La location précédente s'élevait à 7 100€
Une offre anormalement basse pourra être écartée et la location déclarée infructueuse.
Le Cahier des charges est consultable à la Maison de Retraite de Saint-Fargeau.
L'Acte de candidature sera adressé sous double enveloppes :
La première enveloppe comportera le nom, le prénom, l'adresse et les références de la chasse.

Terres de Bourgogne

VOUS ÊTES UN PASSIONNÉ,

participez à notre GRAND CONCOURS PHOTO de l'été

Pour participer, c'est très simple !

1° - Envoyez-nous vos meilleures photos en haute définition à:
contact@terres-de-bourgogne.net
avant le 31 août

2° - Les photos sélectionnées par la rédaction de Terres de Bourgogne seront publiées mi-septembre

3° - La meilleure photo, selon la rédaction, illustrera la couverture de l'AGENDA 2014



Votre photo fera peut-être la couverture de l'AGENDA 2014

DE NOMBREUX CADEAUX au lauréat

1 CADEAU à chaque auteur publié

Originales Romantiques DROLES émouvantes INSOLITES

La seconde enveloppe comportera le prix proposé.
A adresser à : Maison de Retraite/EHPAD de Saint-Fargeau, 6, rue du moulin de l'arche, 89 170 Saint-Fargeau Tel : 03 86 74 00 85
Les offres seront reçues jusqu'au Vendredi 30 Août 2013.

AL893310975

CHANGEMENT DE NOM

Avis de changement de nom patronymique
Mademoiselle André-Boutot (Jessica, Aline), née le 20 04 1984 à Auxerre, France (Yonne), demeurant 23 Rue Des Mésanges, 89250 Gurgy (Yonne), dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique, celui de André.
Pour avis

AL893310977

Avis de changement de nom patronymique
Monsieur André-Boutot(Jonathan, Maxime), né le 02 05 1987 à Auxerre, France (Yonne), demeurant 7 Rue François Fèvre, 89000 Saint Georges/Baulche (Yonne), dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique, celui de André.
Pour avis

AL893310978

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17 juillet 2013 à Chablis, il a été constitué une société civile immobilière.
Dénomination sociale :SCI DES VIGNERONS.
Forme :Société civile immobilière.
Objet : Acquisition, location et ventes d'immeubles.
Capital social : 10 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.
Siège social :3 rue du Serein, 89800 Chablis.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Gérant : M. Thierry Mothe, demeurant 52 Grand Rue, 89800 Fontenay Près Chablis,
Cessions de parts : Libre entre associés. Toutes les autres cessions sont soumises à agrément, obtenu par décision des associés prise à l'unanimité.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, le gérant.

AL893310819

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er août 2013, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée :
Dénomination sociale : EARL DES TROIS POULAILLERS.
Forme : Exploitation agricole à responsabilité limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles 11 à 16 modifiés de la loi 85-697 du 11 juillet 1985 et par les décrets pris pour leur application.
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.
Capital social :7 500 euros.
Siège social :L'étang, 89120 Malicorne.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports en numéraire : 7 500 euros.
Gérants : M. Daniel Roy et Mme Nathalie Connet épouse ROY, demeurant tous deux à Malicorne (Yonne), 3 rue de la Croix Saint Pierre, et M. Antonin Roy, demeurant à Malicorne (Yonne), l'étang.
Cessions de parts :Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).
Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL893310863

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 5 août 2013 à Saint Martin du Tertre, il a été constitué une société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : DOMBRECHT.
Forme :Société en nom collectif.
Objet :Réalisation de travaux agricoles.
Capital social : 5 000 euros.
Siège social :3 chemin vert, 89100 Saint Martin du Tertre.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Gérants associés M. Michel Dombrecht et M. Victor Dombrecht, demeurant 3 chemin vert, 89100 Saint Martin du Tertre.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).
Pour avis et mention, le gérant.

AL893310925

Par acte sous seing privé en date du 05/08/2013, il a été constitué une société à responsabilité limitée aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : QS CUBE
Capital : 10 000 €, divisé en 1 000 parts de 10 €.
Siège social : Village d'Entreprises du Sénonais, ZAC des Vauguillettes, 1 boulevard des Noyers Pompons 89100 Sens
Objet : Activité d'économiste, de métreur, de conseil en matière de financement de projet.
Durée : 99 ans.
Gérant : Monsieur Sylvain Thiebaut demeurant à Cormeilles-en-Parisis (95240), 34 rue des Pommiers.
La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL893310927

Avis de constitution
Dénomination sociale : LES CARS MATHIEU
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Siège social : 11 avenue de la tournelle, 89 000 Auxerre
Objet social : Transports de tourisme et scolaire, organisation de voyages
Durée de la société : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés
Capital social : 60 000 euros
Gérance : Monsieur Frédéric Ackermann et Madame Vanessa Ackermann, née PichenotT, demeurant Le Colombier , 89120 Chêne Arnoult
Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre

AL893310955

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 7 août 2013 à Auxerre, il a été constitué une société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : CHATEAU DE VILLEFARGEAU.
Forme :Société à responsabilité limitée.
Objet :La location de salles de réception (mariage, séminaire), de gîtes, de directoires et de vaisselles et tous accessoires nécessaires à la réalisation de manifestations.
Capital social :50 000 euros.
Siège social : 1 allée du Château, 89240 Villefargeau
Durée :99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Gérant : M. Thierry Lemonnier demeurant 28 Grande rue, 89300 Champlay
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre(Yonne).
Pour avis et mention, le gérant.

AL893310956

Aux termes d'un acte SSP en date du 19 juillet 2013 il a été constitué une société
Dénomination sociale : SARL LA PLACE
Siège social : 5 Place St Eusèbe, 89000 Auxerre
Forme : SARL
Nom commercial : La Place
Capital : 1000 €
Objet social : Préparation et vente sur place et à emporter de produits alimentaires et de boissons
Gérance : Madame Sabine Couget, 40 b Avenue de la Puisaye, 89000 Auxerre
Cogérant : Mademoiselle Stéphanie Pons, 6 ruelle de Beau, 89580 Vallan
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL893310959

Par acte sous seing privé en date du 08/08/2013, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : IRIS
Capital : 50 000 euros
Siège : 2 rue de la République 89700 Tonnerre
Objet : Vente d'équipement en optique et lunetterie,
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément :Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président :Madame Sophie Grcevic, 60 rue de la forêt 89360 Flogny la Chapelle
Immatriculation : au RCS de Auxerre.
Pour avis,

AL893310972

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue le 02 Août 2013, concernant la Constitution de la société MARION STEPHANE,
Il y a lieu de lire :Immatriculation au RCS de **Sens.**
Pour avis.

AL893310971

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 09/08/2013 concernant la société SARL APL 18. Il fallait lire : L'AGE du 31/03/2013 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/03/2013.

AL893310969

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL DES MARECHATS

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 30 000 euros
Siège social : 1B route des Bouchets, Avigny, 89270 Mailly la-Ville
Liquidateur : Monsieur Daniel Rougegrez, demeurant à Mailly-la-Ville, Avigny,
1 bis Route des Bouchets
519 083 430 RCS Auxerre

Clôture de liquidation
Aux termes d'une délibération en date du 31 juillet 2013, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre.
Le liquidateur.

AL893310935

M F J D

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 4, Rue des Grahuches,
89100 Sens
788 848 786 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 28/07/2013, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Madame Muriel Lepage, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 24, Rue de l'Eglise 10400 Périgny la RoseE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis le Liquidateur

AL893310965

SARL APL 18

SARL au capital de 7774, 90 €
Siège social : 18 rue rigault - 89100 Sens
418 442 414 RCS Sens

L'AGO du 30/06/2013 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/06/2013.
Radiation au RCS de Sens

AL893310967

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE DU PROGRÈS

SCI en liquidation
au capital de 1524 euros,
1 imp de l'Europe
ZA du Saule Fendu 89100 Maillot
950 497 149 RCS Sens.

L'AGE du 05/08/2013 a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 05/08/2013. Dépôt au RCS de Sens.

AL893310968

SMG CONSULTING

SARL au capital de 1000 €
Siège social : 1 La Loge aux Moines,
89340 Saint-Agnan
492 863 600 RCS Sens

L'AGE du 08/08/2013 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 15/08/2013, nommé en qualité de liquidateur Mme Bethencourt Sofia, demeurant 1 la Loge aux Moines, 89340 Saint-Agnan, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Modification au RCS de Sens

AL893310974

TRANSFERT DE SIÈGE

SÉCURITÉ PRÉVENTION MANUTENTION SANITAIRE INCENDIE

SARL au capital de 5000 euros
2 rue Georges Schiever
89200 Avallon
539 285 098 RCS Auxerre

En date du 05/08/2013, l'associé unique a décidé de transférer le siège social à 8 rue de la Croix Pieuchot- Chassigny 89200 Avallon à compter du 05/08/2013. Dépôt au RCS de Auxerre;

AL893310957

CORDONNERIE CHEZ THIERRY

SAS au capital de 1000 €
Siège social : 2 Hameau Bois Ramort
77710 Chevry-en-Sereine
791 327 281 RCS Melun

L'AGE du 26/07/2013 a décidé de transférer le siège social de la société 64 BIS GRANDE RUE, 89100 Sens, à compter du 01/08/2013.
Président : M. Bianchi Thierry, demeurant 2 Hameau Bois Ramort, 77710 Chevry-en-Sereine.
Radiation au RCS de Melun et réimmatriculation au RCS de Sens

AL893310960

ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT

SARL au capital de 8000 €
Siège social : 30, avenue Vauban, 89100 Sens
488 121 559 RCS de Sens

L'AGE du 08/08/2013 a décidé de transférer le siège social de la société 3, Chemin de Chambertrand, Rosoy, 89100 Sens, à compter du 25/06/2013.
Mention au RCS de Sens

AL893310979

Annonces Légales
Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

NOMINATION

MAISON PIUZE

Société par actions simplifiée
au capital de 413 900 euros
Siège social 25, rue Emile Zola - 89800 Chablis
511 887 168 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération du Comité de Direction en date du 27/07/2013, il résulte que :
- M. Patrick Piuze, demeurant 6, route de Fontenay, 89460 Trucy sur Yonne a été nommé en qualité de Président en remplacement de M. Nicolas Potel, démissionnaire.
- Mme Sylvie Quittot, demeurant 50, Grand Rue, 89800 Maligny a été nommée en qualité de Directeur Général en remplacement de M. Patrick Piuze, démissionnaire.
Pour avis
Le Président

AL893310918

DÉMISSION

Société Auxerroise de Valorisation Industrielle des Polymères
Sigle : S.A.V.I.P.
SARL au capital de 50.000 €
Siège social : rue Louis Armand
89400 Migennes
497 904 466 RCS Sens

Par DAU du 31/07/13 il a été pris acte de la démission de M. Thierry Charlot de ses fonctions de co-gérant.
Dépôt légal au RCS de Sens

AL893310964

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL DEAD SEA COSMETICS

Au capital de 3000 €
20, rue Fécauderie 89000 Auxerre
RCS Auxerre N° 789715463

Au terme d'une délibération en date du 17 juin 2013, l'assemblée générale ordinaire des associés de la SARL DEAD SEA COSMETICS a pris acte de la démission de Melle Sy Fatoumata de ses fonctions de gérante de la société à compter du 17 juin 2013.Monsieur Aknine Edmond, demeurant 32 rue des Moreaux 89000 Auxerre, a été nommé gérant de la société pour un durée illimitée, fonctions qu'il a accepté.Il a été donné quitus de sa gestion à Melle Sy Fatoumata.
Pour avis et mention, la Gérance

AL893310961

SCP «LENDAIS & Associés», Notaires à Villeneuve sur Yonne (89500), 8 Quai du Commerce,

SCM DU 108 RUE CARNOT

Société civile de moyens
Au capital de 14.635,11 Euros
Siège social : 108 rue Carnot
89500 Villeneuve-sur-Yonne
379.536.154 RCS Sens

Avis de changement de gérance
Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 6 août 2013, les associés ont décidé de ne pas pourvoir au remplacement de Madame Marie Noëlle Bouillie, née Gandon, gérante décédée le 13 février 2011.
Par suite, Monsieur Germain Favray, demeurant à Saint-Martin-du-Tertre (89100), 16 rue du Clos Romain, reste seul gérant.
Et décidé en conséquence la modification de l'article 15 des statuts.
Mention sera portée au RCS de Sens.
Pour avis et mention.
Me LENDAIS

AL893310966

LEADER DISTRIBUTION YONNE

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.500 euros
Siège social : 6 et 8 avenue de Saint George
89000 Auxerre
419 655 956 RCS Auxerre

Aux termes du procès-verbal en date du 29 mai 2013, l'associé unique a décidé de nommer en qualité de gérant, Monsieur Olivier Dahan demeurant 9, rue du colonel de Rochebrune 92500 Rueil Malamison en remplacement de Monsieur Gérard Koenigkheit.
Mention en sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre.

AL893310973

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
AVALLON - ancien corps de ferme avec maison d'habitation à réhabiliter
1 ha 91 a 06 ca - Les grandes chatelaines: E-157-158-159
CERISIERS, terre, fonds occupé
3 a 50 ca - La roche: ZD-398
VAUDEURS, terre, fonds occupé
31 ha 30 a 12 ca - La vallee rocher: F-928-929 - Le marchais tiburce: ZH-40(J)-40(K) - Les finages: ZX-14 - Les fosses rouges: F-409 - Les gaurands: ZH-3-8-9 - Les hantes: ZH-29-31(J)-31(K)-33(B)-33(AJ)-33(AK)-33(AL) - Les jambes de chien: F-981 - Proche les gagneux: ZH-26(J)-26(K)
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 2 septembre 2013 à
Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer, CS 30128 89002 Auxerre cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL893310976

Terres de Bourgogne
Abonnement 2013
Pour renouveler celui-ci, renvoyez au plus vite votre bulletin !
«Les Jardins d'Octobre» 4, rue Davout - BP 77409
21074 Dijon Cedex
Tél. 03 80 78 90 40 abonnement @terres-de-bourgogne.net

Groupama

Assurance et enfants scolarisés

La rentrée scolaire approche à grands pas. Que ce soit à l'école, sur le trajet, à la maison ou pendant les vacances, vos enfants peuvent être victimes ou responsables d'un accident. Ils ont alors besoin d'une bonne protection.

Pour vous aider à mieux comprendre et appréhender le monde de l'assurance, Groupama vous livre quelques éléments clés sur l'assurance pour vos enfants scolarisés.



L'assurance scolaire intervient si votre enfant est responsable ou victime d'un accident corporel ou matériel, à l'école mais aussi sur les trajets école/domicile.

Qu'est-ce qu'une assurance scolaire ?

L'assurance scolaire intervient si votre enfant est responsable ou victime d'un accident corporel ou matériel, à l'école, sur les trajets école/domicile, à votre domicile, pendant les vacances ou les activités sportives… En bref, toute l'année, que les activités soient scolaires ou extra-scolaires, exception faite des activités rémunérées.

Elle ne revêt pas de caractère obligatoire, mais est toutefois recommandée par le ministère de l'Éducation nationale.

Le plus souvent, en cas d'activités «extra-scolaires» (sorties culturelles, sportives, …), l'établissement scolaire exige des parents une telle assurance.

L'assurance scolaire pour quoi ?

Avant toute souscription, pensez à bien vérifier les garanties proposées par les contrats.

• La garantie responsabilité civile

En extension de la garantie «responsabilité civile vie privée», si vous l'avez souscrite sur votre contrat, l'assurance scolaire couvre votre enfant s'il provoque des dommages corporels (blessures) ou matériels (carreaux brisés, locaux dégradés) à autrui. Attention, pour que vos enfants soient couverts en responsabilité civile, vous devez avoir souscrit cette garantie sur votre contrat, l'assurance scolaire ne suffit pas.

• L'individuelle accident

L'assurance scolaire intervient également dans le cas ou votre enfant est victime d'un accident corporel. Elle comprend en général le versement d'un capital en cas d'incapacité, de décès et le remboursement des frais de traitement et de soins qui vient en complément des organismes sociaux

• Les prestations complémentaires

L'assurance scolaire peut également comporter des prestations complémentaires comme la prise en charge de remise à niveau scolaire en cas d'accident, les détériorations accidentelles subies par les objets personnels de l'enfant (vélo, vêtement, instrument de musique, matériel de sport…), le vol de cartables et de manuels scolaires, le remboursement des frais consécutifs au bris des lunettes, les soins dentaires.

La garantie des accidents de la vie (GAV)

En plus de l'assurance scolaire, vous pouvez souscrire en complément un contrat garantie des accidents de la vie qui, avec une indemnisation de droit commun, accompagnera la famille affectée par un dommage corporel grave subi par l'enfant.

De plus avec le contrat GAV, c'est toute la famille qui est garantie pour le même prix (quel que soit le nombre d'enfants).

En cas de survenue d'un accident

Si votre enfant est responsable, déclarez l'accident à votre assureur dans les 5 jours ouvrés, s'il est victime la déclaration doit être faites dans les 10 jours suivant l'accident (en précisant les circonstances et en y joignant le certificat médical si nécessaire).

Groupama vous apporte des solutions d'assurances souples et adaptées à votre situation ainsi que des services pour vous simplifier la vie. En plus des garanties obligatoires, vous pourrez souscrire des extensions de garantie telles que la défense des intérêts de l'assuré, les détériorations accidentelles, les vols commis dans l'établissement scolaire…

PUBLI-RÉDACTIONNEL GROUPAMA RHÔNE-ALPES AUVERGNE

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter un conseiller Groupama.

Prévention / Santé

Les piqûres d'hyménoptères

Avec le retour de la période estivale se repose le problème des piqûres d'hyménoptère (abeilles, guêpes, frelons…).

Si elles sont dans la grande majorité des cas bénignes, elles peuvent cependant être à l'origine de réactions allergiques sévères, voire mortelles, nécessitant une prise en charge médicale rapide.

Manifestations ou signes cliniques possibles

• Les réactions locales

Les plus fréquentes, bénignes et régressant spontanément.

• Les réactions toxiques

Associées à des signes généraux lors de piqûres multiples

• Les réactions allergiques

Plus ou moins sévères et de manifestations diverses :

- Cutanées : pouvant aller jusqu'à l'urticaire généralisé
- Respiratoires : œdème de la langue, de l'épiglotte, bronchospasme
- Cardiaques : baisse de tension, vertiges, oppression, perte de connaissance
- Digestives : nausées, vomissements, diarrhées
- Neurologique : coma

Que faire en cas de piqûre ?

• En cas de réactions locales

- Isoler au calme la personne et la faire asseoir.
- Éviter qu'elle ne se refasse piquer (les piqûres multiples sont un critère de gravité et doivent faire consulter les urgences) et identifier si possible l'insecte qui a piqué.
- Désinfecter et maintenir au propre.
- Retirer sans attendre bagues et bracelets en cas de piqûre aux mains.
- Retirer l'aiguillon par grattage (ne pas utiliser de pince qui pourrait, en exerçant une pression sur la glande à venin, en injecter plus).
- Vérifier la vaccination anti-tétanique.
- Un pansement alcoolisé ou une poche de glace peut soulager la douleur.
- Surveiller l'apparition de signes de gravité dans les 30 minutes suivant la piqûre.
- Ne pas hésiter à composer le 15 ou le 112 en cas d'intolérance à la douleur, d'absence d'évolution favorable.
- Consulter le médecin en cas d'apparition de complications dans les 24 à 48 heures.
- Appeler systématiquement et immédiatement le 15 ou le 112 en cas de piqûre sur un terrain allergique connu.

• En cas de réactions allergiques généralisées

- Appeler immédiatement le 15 ou le 112.
- Appliquer les consignes habituelles de secourisme, notamment en cas de détresse respiratoire, de perte de connaissance, d'arrêt cardiaque.

COMMUNIQUÉ MSA BOURGOGNE

▶ Repères

Les mesures de prévention

- **Porter des vêtements couvrants.**
- **Éviter les couleurs vives et les parfums qui attirent les insectes, ne pas rester au soleil le corps mouillé ou enduit de crème.**
- **Éviter de marcher pieds nus dans l'herbe et près d'une ruche.**
- **Si un insecte tourne autour de vous, rester calme et éviter les gestes brusques, repousser doucement le volatile.**
- **En cas d'allergie connue, avoir sur soi un kit d'urgence et prévenir son entourage de ce risque (famille, collègues et médecin du travail).**
- **En cas d'une première réaction allergique, consulter son médecin traitant et prendre l'avis d'un allergologue.**
- **En cas de nid d'hyménoptère près de votre habitation, contacter un apiculteur ou faire appel à l'annuaire «France guêpes» pour déloger les insectes.**

TDB1231 P16.indd 1 13/08/13 11:46

ASSURANCE L'assurance maladie obligatoire ne rembourse pas la totalité des dépenses de santé des assurés sociaux. D'où les contrats de complémentaire santé.

Mutuelle santé : comment comprendre son contrat ?

L'assurance complémentaire santé est un contrat qui a pour objet de prendre en charge tout ou partie des dépenses de santé non couvertes par l'assurance maladie obligatoire (Sécurité sociale ou MSA pour le régime agricole) - hormis la franchise médicale de 1 euro qui reste toujours à la charge de l'assuré.
Il existe deux types de contrat de mutuelle : le contrat individuel et le contrat collectif, également appelé contrat de groupe.
Le contrat individuel est le contrat souscrit directement par l'adhérent auprès de son assureur ou de sa mutuelle. A l'inverse, le contrat collectif est conclu pour un groupe par l'intermédiaire d'un employeur. Un grand nombre d'entreprises souscrivent un contrat d'assurance complémentaire santé au profit de leurs salariés. L'adhésion au contrat par le personnel sera obligatoire ou facultative selon la convention collective en vigueur dans l'entreprise.
Le plus souvent, la famille (conjoint, enfants) du salarié est couverte par la complémentaire d'entreprise sans supplément de prix. Le contrat collectif entraine des cotisations prélevées en partie sur le salaire et en partie prises en charge par l'employeur. Généralement, les remboursements des frais de santé proposés par les contrats collectifs sont plus élevés et moins couteux que ceux des contrats individuels pour une cotisation moindre (puisqu'une partie du coût est pris en charge par l'entreprise).
Le niveau et la nature des prestations des mutuelles Santé varient selon les contrats. Elles peuvent aller de la prise en charge du seul ticket modérateur, jusqu'au remboursement total ou partiel des frais à la charge de l'assuré et même au-delà jusqu'à la prise en charge de garanties et prestations complémentaires.



P. CRONENBERGER
La complémentaire santé peut être soit de type individuel, soit de type collectif.

La base du remboursement

Pour comprendre la prise en charge de la complémentaire santé, il faut s'arrêter sur la prise en charge de l'assurance maladie obligatoire. Pour chaque acte et chaque produit, l'assurance maladie obligatoire fixe une base de remboursement qui correspond à son tarif de référence. Elle fixe également un taux de remboursement à appliquer à cette base pour déterminer le montant pris en charge.
Le remboursement par l'Assurance maladie obligatoire est généralement inférieur à la base de remboursement (sauf lorsque le taux est de 100 %). La différence entre la base de remboursement et ce qui est effectivement remboursé par l'assurance maladie obligatoire est constituée du « ticket modérateur » et de l'éventuelle participation forfaitaire.
Exemple : Vous consultez un ophtalmologiste. Ce dernier vous demande 40 euros pour la consultation. La base de remboursement est de 23 euros. La Sécurité sociale rembourse en principe 70 % de le base de remboursement, soit 16,10 euros - 1 euro (participation forfaitaire) = 15,10 euros. Les 30 % restant constituent le ticket modérateur : 6,90 euros ; la somme au-delà (les 17 euros restant) est le dépassement d'honoraires.
Le remboursement de l'assurance maladie obligatoire ne prend pas en charge le ticket modérateur, la participation forfaitaire et l'éventuel dépassement d'honoraire.

MARION CHOISY, RACINES

COMMENT RESILIER SON CONTRAT DE COMPLEMENTAIRE SANTE ?

Le contrat de mutuelle santé, comme tous les contrats, peut être résilié. Cette résiliation devra être faite selon les conditions générales prévues au contrat. Le plus souvent la résiliation se fait par l'envoi à l'assureur d'une lettre de résiliation envoyée en recommandé dans un certain délai (généralement deux mois avant l'échéance anniversaire du contrat).
La loi Chatel de 2008 est venue protéger le consommateur puisqu'avant cette loi, le contrat de mutuelle était reconduit automatiquement à chaque échéance sans que l'assuré en soit informé. Depuis cette loi, la mutuelle a l'obligation de prévenir son assuré du renouvellement prochain de son contrat et de la possibilité pour ce dernier de résilier. Si cette information n'est pas faite, l'assuré est en droit de résilier son contrat à n'importe quel moment.
En ce qui concerne les contrats collectifs obligatoires, comme leur nom l'indique, ils ne peuvent être résiliés, mais cessent avec la rupture du contrat de travail (démission, licenciement…).

coin cuisine

Bruschettas d'agneau


AGNEAU PRESTO/N. LOUIS

Préparation : 15 minutes
Cuisson : 5 à 6 minutes

Ingrédients pour 4 personnes :

- 400 grammes de lardons d'agneau,
- 4 tomates,
- 60 grammes de roquette,
- 1/2 bouquet de basilic,
- 2 gousses d'ail,
- 150 grammes de mozzarella,
- 40 grammes de copeaux de parmesan,
- 4 tranches de pain Bruschetta ou de campagne,
- 40 grammes de tapenade d'olives noires ou vertes,
- 3 cuillères à soupe d'huile d'olive,
- Sel et poivre du moulin.

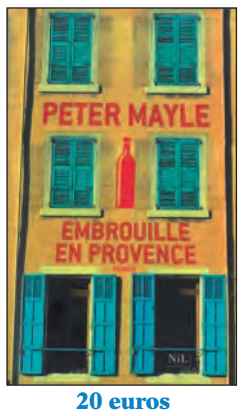
Préchauffer le four à 200 °C (Th. 6-7).
Laver les tomates, salade et herbe. Peler l'ail et le dégermer, effeuiller le basilic, couper les tomates et la mozzarella en tranches.
Dans le bol d'un mixeur, disposer les 2/3 de la roquette et de l'huile d'olive, le basilic, l'ail et la tapenade, mixer en ajoutant très peu de sel (la tapenade est salée) et du poivre.
Tartiner les tranches de pain avec ce mélange, les recouvrir de tranches de tomate et de mozzarella, les saler et les poivrer légèrement, les disposer sur une plaque allant au four recouverte de papier cuisson et cuire quelques minutes au four, le temps de laisser fondre la mozzarella.
Pendant ce temps, chauffer une poêle avec le reste d'huile et colorer rapidement les lardons d'agneau, 2 à 3 minutes à feu vif, les saler et les poivrer, les répartir sur les tranches de pain avec le reste de roquette et les copeaux de parmesan.
Servir les bruschettas bien chaudes, entières, coupées en tranches ou en bouchées.

Conseil du chef :
la bruschetta d'agneau peut également être servie froide.

vient de paraître

Embrouille en Provence

« Embrouille en Provence » est un roman de Peter Mayle paru aux éditions NiL (www.editions-nil.fr).



20 euros

Peter Mayle poursuit ici les aventures de Sam Levitt, débutées en 2010 avec Château l'arnaque. Dans ce nouvel épisode du fin limier de Los Angeles, on plonge dans la Provence de Marseille et de sa gastronomie, de son Vieux-Port, de ses bistrots… Et tout ça sur fond de projet immobilier, de prête-nom, de rivalité architecturale, de relations complexes entre Corses et continentaux mais aussi entre Marseillais et Parisiens auxquelles se mêlent les Anglais. Explosif ! Rajoutons à cela un yacht dans le port, un journaliste à l'affût d'un bon sujet, les pros et anti-bétonnage de la côte avec un soupçon de vacances au soleil et de manoeuvres et intrigues pour emporter le morceau. Tous les ingrédients sont réunis pour une belle bouillabaisse ! Peter Mayle est connu en France pour Une année en Provence, livre dans lequel il posait son regard doux-amer d'Anglais sur la région, et pour Un bon cru, autre livre adapté par la suite au cinéma par Ridley Scott sous le titre Une grande année en 2006 avec Marion Cotillard et Russell Crowe.

THIERRY MICHEL

TDB1231 P17.indd 1 13/08/13 11:48

VACANCES C'est l'été, il fait chaud et les plus chanceux ont pu partir se baigner sur les nombreuses côtes françaises. Mais la mer n'est pas sans risques.

À la mer aussi, deux précautions valent mieux qu'une

Que l'on pêche à pied ou que l'on musarde sur le sable, il y a quelques précautions à prévoir pour ne pas se retrouver au poste de secours. Mais il suffit d'une « mauvaise » rencontre pour se retrouver avec une piqûre ou une brûlure qu'on aurait pu éviter ou soigner tout de suite. La Croix-Rouge Française donne quelques conseils aux vacanciers.



MYRIAM TRICOCI

Les plages et les rochers peuvent se révéler piquants si l'on n'y prend pas garde. Il faut être attentif et bien équipé.

Ceux qui piquent

Lorsque l'on se trouve sur une côte rocheuse, il faut penser aux oursins. Très appréciés des gastronomes provençaux, les oursins ont un faux air de bogue de châtaigne et leur marcher dessus fait mal. Ils ne sont pas venimeux, mais si les piquants d'oursins restent dans la plaie, il peut y avoir un risque de surinfection et cela peut entraîner un abcès. « *Il faut donc les extraire rapidement avec une pince à épiler avant de désinfecter la plaie* », préconisent les spécialistes de la Croix-Rouge.
En Méditerranée principalement, mais aussi dans l'Atlantique et dans la Manche, il y a des poissons qui sont enfouis dans le sable : les vives. Seules dépassent leur tête et leurs épines venimeuses. Si l'on marche dessus, les épines s'enfoncent dans la chair et provoquent une douleur immédiate et très intense. La priorité, si l'on est piqué, est de sortir immédiatement de l'eau. Ceci afin d'éviter de risquer la noyade. En effet, cette douleur peut entraîner un malaise. La piqûre peut aussi provoquer des sueurs, des nausées, des vomissements et un malaise. Au point de piqûre, la peau est pâle et gonflée. Le venin peut être éliminé par la chaleur. Une fois hors de l'eau, il faut, selon la Croix-Rouge, « *si possible plonger le membre dans une eau la plus chaude possible ou l'approcher d'une source de chaleur (attention à ne pas se brûler), puis désinfecter, prendre du paracétamol pour réduire la douleur et consulter en urgence un médecin.* »
De toute façon, si l'incident survient sur une plage fréquentée et surveillée, les secouristes sont équipés et savent quoi faire.

Ceux qui brûlent

À côté de ces piqueurs embusqués, il y a les méduses. Chaque année, il y a des vagues de méduses s'échouant sur les plages françaises. Leur contact entraîne des lésions urticantes douloureuses, mais rarement graves sauf chez les personnes allergiques.
Comme pour les piqûres d'insecte, il ne faut pas se gratter, ce qui augmente encore les démangeaisons, mais « rincer la plaie à l'eau de mer sans frotter, la recouvrir de sable, puis laisser sécher. Il faut ensuite retirer le sable à l'aide d'un carton rigide pour enlever les cellules urticantes encore présentes sur la peau. Et de nouveau rincer avant d'appliquer un antiseptique » indique encore la Croix-Rouge. Il ne faut pas toucher les méduses échouées sur la plage, car elles restent urticantes, même mortes. Les enfants sont, sans surprise, les plus sensibles au soleil. Pour les protéger, il existe quelques réflexes tout simples à adopter. Dans les zones à risque, comme les rochers, par exemple, une paire de sandalettes en plastique (les bien nommées « méduses »). Si l'on voit que la mer est pleine de méduses, mieux vaut ne pas tenter la baignade. Pour le soleil, enfin, on peut opter pour une crème solaire à indice adapté ou pour des T-shirts qui stoppent les UV. Une trousse de secours avec un désinfectant, une pince à épiler et une crème pour soulager les démangeaisons.
De quoi avoir l'esprit tranquille pour profiter sereinement du soleil et de la mer.

MYRIAM TRICOCI

LES MEDUSES ARRIVENT EN FORCE

Cette année encore, les méduses s'échouent en nombre sur les plages françaises. Cette fois-ci, c'est le littoral atlantique qui semble, pour l'instant, le plus touché. Selon l'Institut de Recherche et de Développement (IRD), cela s'explique par la raréfaction de leurs prédateurs. *« Les thons ou les tortues disparaissent du fait de la pêche. Mais celles-ci profitent avant tout de la surpêche des petits poissons pélagiques. Sardines, hareng, anchois se nourrissent comme elles de zooplancton. Ils constituent alors leurs principaux compétiteurs pour l'alimentation. Dans les zones où ils sont prélevés en trop grand nombre, ils libèrent une niche écologique. Les méduses ont désormais le champ libre et peuvent prospérer. De plus, les petits poissons mangent les œufs et les larves des méduses. En temps normal, ils en régulent la population. En leur absence, plus rien ne freine la multiplication des animaux gélatineux »*, explique Philippe Cury, spécialiste des écosystèmes marins et auteur du livre « Mange tes méduses ! »

coin cuisine

Salade de courgette à la féta et à la menthe fraîche

Ingrédients pour 4 personnes :
- 3 courgettes,
- 1 citron,
- 1 oignon rouge,
- 1 pincée de sel,
- 16 olives noires,
- 200 grammes de féta,
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive,
- 2 branches de menthe fraîche,
- 1 tour de moulin à poivre.



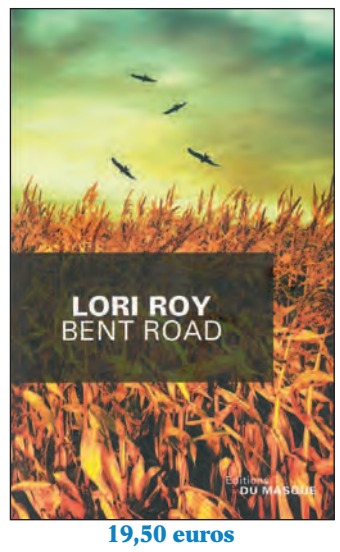
PHILIPPE DUFOUR - INTERFEL

Laver la menthe fraîche et l'oignon. Les sécher et les ciseler.
Presser le citron.
Tailler la féta en petits cubes.
Laver les courgettes puis les peler une côte sur deux. Les tailler en rubans dans la longueur avec un rasoir à légumes ou un couteau économe (on peut garder le cœur qui subsiste à l'issue de cette opération pour préparer une soupe ou une ratatouille…).
Dans un saladier, déposer le sel, verser le jus du citron pressé et l'huile d'olive. Mélanger le tout.
Ajouter les courgettes taillées, la menthe et l'oignon ciselés. Mélanger.
Parsemer, au moment de servir de dés de féta.
Donner, en finition, un tour de moulin à poivre.
Pour terminer, décorer la salade de quelques olives noires dénoyautées.

vient de paraître

Bent road

« Bent road » et un roman de Lori Roy paru aux Édition du Masque (www.lemasque.com).



19,50 euros

Bent road est le premier roman de Lori Roy, originaire du Kansas, et elle nous plonge dans une Amérique rurale profonde, rude et pleine de bizarreries. Les émeutes raciales des années soixante ont laissé des traces et Celia et Arthur, qui habitent depuis plus de vingt ans à Detroit (Michigan), préfèrent retourner vivre sur la ferme familiale qui l'a vu grandir, lui, au fin fond du Kansas. C'est surtout Arthur qui le souhaite malgré un passé trouble et qu'il n'a jamais voulu élucider. Ce passé non résolu hantera tout le livre. C'est dans ce contexte que Lori Roy dépeint la campagne et la vie des fermes de cette époque. Des drames, des rencontres curieuses, de la confiture de sureau, de la pâte à pâtes faite maison, des hivers rigoureux et des printemps dont la couleur verte est irrémédiablement liée à une odeur précise… Une belle histoire à découvrir cet été !

THIERRY MICHEL

(En librairie le 21 août).

TDB1231 P18.indd 1 13/08/13 11:49

▶ Sudoku

1			2					
	6					3		8
	4	5						
				9	4	2		
	8	7						
					1	5	8	
			3		7			
6								5
7		3	9				6	

Résultat du précédent numéro

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
- chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

1	3	8	9	7	2	6	5	4
7	6	5	3	8	4	9	1	2
4	2	9	5	1	6	8	3	7
9	1	4	2	6	3	5	7	8
8	5	3	7	4	9	1	2	6
2	7	6	1	5	8	3	4	9
6	4	2	8	3	5	7	9	1
3	9	7	6	2	1	4	8	5
5	8	1	4	9	7	2	6	3

Abonnement



Chaque vendredi dans votre boîte à lettres

Je m'abonne pour 1 an

à TerresdeBourgogne **98 €**

◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **35 €**

Total.....

Je m'abonne pour 2 ans

à TerresdeBourgogne **185 €**

◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **70 €**

Total.....

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:..... Prénom:
Raison sociale:.....
.....
Adresse:
.....
Lieu-dit:.....CP: Ville:.....
Tél:.....
Fax:.....
Mobile: Email:@.....

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

ABO2013-1218

☐ **Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

TÉLÉVISION

Sélection de la semaine du 17 août 2013 au 23 août 2013

Samedi 17

TF1

20.50 Les experts, Manhattan : «Pilule amère», «La surprise du chef», «De tombe en tombe», «Le baiser de la méduse». Série avec Gary Sinise ⓾.

FRANCE 2

20.45 Fort Boyard. Divertissement présenté par O. Minne, avec Mustapha El Atrassi, Steevy Boulay, D. Kristy, Dani Lary, F. de la Nouvelle, Laetitia Milot.
22.30 On n'est pas couché «Les plus belles nuits». Magazine présenté par Laurent Ruquier.

FRANCE 3

20.45 (La) nouvelle Maud «L'été des rumeurs» (1, 2 et 3/6) ★. Téléfilm avec Emma Colberti, Gérard Rinaldi, Julie Ravix. *Outrancier et très moyen.*
23.15 Équipe médicale d'urgence «Choucroute story» ★. Série avec Christian Vadim, F. Quiring. *Inégal.*
00.30 Appassionata «Rienzi, le dernier des tribuns». Opéra de R. Wagner.

ARTE

20.45 L'aventure humaine «Tours du monde, tours du ciel». Documentaire.
22.35 Donna Summer «Hot stuff».
23.25 Hurricane festival 2013.

M6

20.50 FBI, duo très spécial : «Nos ancêtres les espions», «Peu importe le flacon…», «La veuve noire», «Robin des bacs à sable», «Le craquement d'une brindille, «Les bons samouraïs». Série avec Mattew Bomer, Tim Kay.

CANAL +

20.45 Fright night ★★. Film d'horreur (2011) de C. Gillespie, avec Anton Yelchin, Colin Farrell (1h42) ⓬. *Bien fait.*

Dimanche 18

TF1

20.50 Palais royal ! ★★. Comédie (2005) de et avec Valérie Lemercier, et avec Lambert Wilson, Catherine Deneuve, M. Aumont (1h42). *Très amusant.*
22.50 Les experts. Série ⓾.

FRANCE 2

20.45 L'autre Dumas ★★. Comédie dramatique (2009) de Safy Nebbou, d'après Cyril Gély et Éric Rouquette, avec Gérard Depardieu, Benoît Poelvoorde (1h41). (voir Sélection)
22.30 John Rambo ★. Aventures (2007) de et avec Sylvester Stallone (1h25) ⓭. *Très violent.*

FRANCE 3

20.45 Commissaire Brunetti, enquêtes à Venise : «De sang et d'ébène», «Requiem pour une cité de verre». Téléfilms avec Uwe Kockisch.
00.10 The lodger. Drame en NB (1945) de John Brahm, avec Merle Oberon, George Sanders (1h25).

ARTE

Summer of soul «Hot and funky»
20.45 Tina ★★. Biographie en VO (1993) de Brian Gibson, avec Angela Bassett, Laurence Fishburne (1h52). *Excellent, mais pénible.*
22.40 Stevie Wonder «Soul Genius».
23.30 Palace of soul.

M6

20.50 Capital «Douce France : Cher pays de mes vacances !». Magazine.
23.05 Enquête exclusive «Accidents, radars, fraudeurs : Tensions sur l'autoroute des vacances». Magazine.

CANAL +

21.00 Football «PSG/Ajaccio».

Lundi 19

TF1

20.50 Les experts, Miami : «Une vie trop parfaite», «La partenaire idéale», «Face-à-face», «Mort à crédit». Série avec David Caruso, Emily Procter ⓾.

FRANCE 2

20.45 Meurtres au paradis : «Coup de soleil», «Ouragan meurtrier», «Escale fatale», «Charité bien ordonnée» ★★. Série avec Ben Miller, Sara Martins ⓾. *Pas mal, mais inégal.*
00.45 Private practice. Série ⓬.
02.20 Au clair de la lune «La Traviata». Opéra de Giuseppe Verdi.

FRANCE 3

20.45 Sans rancune ★★. Comédie dramatique (2008) de Yves Hanchar, avec Thierry Lhermitte, Milan Mauger, Marianne Basler (1h40). *Un joli film un peu maladroit.*
22.55 Liberté ★★. Comédie dramatique (2008) de Tony Gatlif, avec Marc Lavoine (1h50) ⓾. *Un magnifique hymne à la liberté des tsiganes.*

ARTE

20.50 Le miraculé ★. Comédie (1986) de J.-P. Mocky, avec Michel Serrault (1h22). *Amusant, mais lourd et irrespectueux.*
22.15 La cité de l'indicible peur ★★. Comédie en NB (1964) de Jean-Pierre Mocky, avec Bourvil (1h20). *Farfelu.*
23.45 Hotel Lux. Comédie en VO (2011) de L. Haussmann (1h36).

M6

20.50 L'amour est dans le pré.
23.05 Nouveau look pour une nouvelle vie. Magazine.

CANAL +

20.55 Engrenages (11 et 12/12) ★★ ⓬.

Mardi 20

TF1

20.50 La maison du bonheur ★★. Comédie (2005) de et avec Dany Boon (1h40). *Amusant, mais gros.*
22.50 Vendredi, tout est permis avec Arthur «Les moments forts».

FRANCE 2

20.45 Secrets d'histoire «Mozart : La liberté ou la mort !» ★★. Magazine de Stéphane Bern, avec Michèle Lhopiteau-Dorfeuille, Eve Ruggiéri, André Tubeuf, Frédéric Lodéon, José Gulino, Patricia Petibon, etc. *Passionnant.*
22.40 Empreintes criminelles : «L'affaire de la maison close», «L'affaire Saint-Brice» ★. Série avec Pierre Cassignard ⓾. *Original, mais décevant.*

FRANCE 3

20.45 Famille d'accueil : «No life», «Mal de mère», «Enfant sans frontière» ★★. Série avec Virginie Lemoine, Christian Charmetant. *Bien ficelé.*
23.55 Des femmes dans la dépendance ★★. *Émouvant et positif.*

ARTE

20.50 Churchill, maître du jeu ★★. (voir Sélection)
22.30 Les semences de la colère ★★. *Intéressant, mais inquiétant.*
23.55 Nouvelles villes, nouveaux cultes.

M6

20.50 Jessica King (11, 12 et 13/13). Série avec Amy Price-Francis ⓾.

CANAL +

20.55 Indian Palace ★★. Comédie (2011) de J. Madden, avec Judi Dench, Tom Wilkinson, Bill Nighy, Maggie Smith (1h59). (voir Sélection)

Mercredi 21

TF1

20.50 Esprits criminels : «Instincts maternels», «Tuer le père», «Duel de maîtres», «Bon voisinage». Série avec Joe Mantegna, Matthew Gubler ⓾.

FRANCE 2

20.45 Les petits meurtres d'Agatha Christie «La maison du péril» ★★. Téléfilm avec Antoine Duléry, Marius Colucci, Elsa Kikoïne (1h30). *Prenant.*
22.20 Band of brothers, l'enfer du Pacifique (5 et 6/10) : «Peleliu : Le débarquement», «Peleliu : L'assaut» ★★★. Série avec Joseph Mazzello (1h35) ⓾. *Passionnant, mais très dur.*

FRANCE 3

Soirée Roberto Alagna
20.45 Little Italy. Concert avec Robert Alagna et son Big Band.
23.30 C'est magnifique ! «Roberto Alagna chante Luis Mariano». Concert.

ARTE

20.50 A single man ★★★. Drame en VO (2008) de Tom Ford, d'après C. Isherwood, avec Colin Firth, Julianne Moore (1h36). *Une belle méditation sur le travail de deuil.*
22.30 L'autre Karajan. Documentaire.

M6

20.50 Enquêtes extraordinaires :«Les énergies qui traversent les maisons», «Ils ont vu des ovnis», «Contacts avec des extraterrestres», «Prémonition, télépathie, voyance : Avons-nous tous un sixième sens ?». Magazine présenté par Stéphane Allix.

CANAL +

20.55 À l'Élysée. Documentaire (2012) de Patrick Rotman (1h20).

Jeudi 22

TF1

20.50 Profilage : «Addiction», «Un seul être vous manque», «À votre service» ★★. Série avec Guillaume Cramoisan, Odile Vuillemin, Philippe Bas ⓾. *Pas mal et plein d'humour.*
23.50 Le collectionneur ★. Drame (1997) de Gary Fleder, avec Morgan Freeman, Ashley Judd (1h51) ⓬. *Invraisemblable et très violent.*

FRANCE 2

20.45 Carnet de voyage d'Envoyé spécial : «Les clandestins français de New York», «SOS plages en péril».
22.15 Rendez-vous en terre inconnue «Sylvie Testud chez les Gorane» ★★★. Magazine. (voir Sélection)

FRANCE 3

20.45 Le bon, la brute et le truand ★★. Western (1966) de S. Leone, avec Clint Eastwood (2h36) ⓾. *Excellent, mais trop long.*
00.10 L'inspecteur ne renonce jamais ★★. Policier (1976) de J. Fargo, avec Clint Eastwood (1h40) ⓾. *Prenant.*

ARTE

20.50 Jane Eyre (1 et 2/4) ★★★. Téléfilm d'après C. Brontë, avec Ruth Wilson, Toby Stephens, Francesca Annis (1h40). (voir Sélection)
22.35 Le cerveau et ses automatismes (1/2). Documentaire.
23.20 Natalie ou l'adieu au silence.

M6

20.50 Bones. Série avec Emily Deschanel, David Boreanaz ⓾.

CANAL +

20.55 Last resort (12 et 13/13) ★★. Série ⓾. *Un final très prenant.*

Vendredi 23

TF1

20.50 The best, le meilleur artiste, avec Lara Fabian, Arturo Brachetti, A. Martines et Sébatien Stella.
23.10 Secret story ⓾.

FRANCE 2

20.45 Les années bonheur en vacances. Divertissement présenté par Patrick Sébastien, avec Khaled, Roberto Alagna, Shy'm, Alice Dona, Chico et les Gypsies, Garou, Gérard Lenorman, Vincent Niclo et les Choeurs de l'Armée Rouge, Gigliola Cinquetti, Hugues Aufrey, etc.
23.05 La boîte à musique de Jean-François Zygel «Brahms». Magazine de Jean-François Zygel, avec Macha Méril, Jean-François Kahn, Passi, le trio Talweg, Qiulin Zang, Adrien La Marca, François-Frédéric Guy, etc.

FRANCE 3

20.45 Thalassa «Partir !». Magazine.
23.10 Territoire polars «Polars en Midi-Pyrénées». Documentaire.

ARTE

20.50 Pardonne-moi ★★. Téléfilm avec Thomas Thieme, Shenja Lacher (1h27). *Passionnant, mais affreux.*
22.20 Borgen (1, 2, 3 et 4/10) ★★★. Série avec Sidse Babett Knudsen, Michael Birrkjaer (3h52). *Remarquable.*

M6

20.50 Soirée spéciale NCIS «10 ans, 10 personnages». Série avec Leroy Jethro Gibbs, Anthony DiNozzo ⓾.

CANAL +

20.30 Voisins du troisième type ★★. Comédie (2012) de A. Schaffer, avec Ben Stiller (1h38) ⓬. *Amusant, mais cru.*

SÉLECTION


©Arte - BBC - Mike Hogan

■ **Jane Eyre**- Orpheline, Jane Eyre a été confiée très jeune à sa tante, puis expédiée dans un pensionnat, où règne une discipline de fer. Devenue une jeune fille accomplie, elle est engagée comme gouvernante. Cette adaptation fidèle du beau roman de Charlotte Brontë a été produite par la BBC en 2006. On retrouve toutes les qualités qui ont fait le succès de la chaîne dans ses œuvres de prestige : une excellente reconstitution de l'époque, des décors et costumes très réussis, des paysages sauvages magnifiques et des dialogues parfaitement écrits. C'est toute l'atmosphère de la société anglaise du XIXe siècle qui revit dans cette œuvre magnifique, d'autant que l'interprétation est sensationnelle. Ruth Wilson confère à son personnage de femme courageuse, intelligente et déterminée, toute la palette de son jeu. Cette œuvre, fidèle au roman, brosse un magnifique portrait de femme, à la fois écrasée par les interdits de la société de l'époque et capable de les dépasser grâce à son intelligence et à sa sensibilité. ***Jeudi 22, sur Arte, à 20h50.***

■ **L'autre Dumas** - Les relations entre Alexandre Dumas et son nègre. Servie par une mise en scène légère, cette histoire originale porte un regard intéressant sur la création artistique et cette relation faite d'estime, d'amitié, mais aussi de jalousie et de haine, qui peut unir un grand écrivain et son nègre. Gérard Depardieu, tout en nuances et en finesse, forme, avec Benoît Poelvoorde, épatant en homme de l'ombre, un couple atypique. ***Dimanche 18, sur France 2, à 20h45.***

■ **Churchill, maître du jeu** - Contrairement à ce que dit le titre, ce documentaire montre que, face à Staline, Churchill n'était pas le maître du jeu. En réalité, cette œuvre traite de Churchill et de la Pologne, en rappellant, par exemple, le rôle fondamental des aviateurs polonais dans la défense de l'Angleterre. Churchill sera pourtant obligé d'abandonner, malgré lui, la Pologne à Staline. Tout est clair et bien mené dans ce travail, malgré des oublis. ***Mardi 20, sur Arte, à 20h50.***

■ **Indian Palace** - Changer de vie lorsqu'on est au crépuscule de son existence, tel est le thème de cette comédie pleine de charme. Portée par l'interprétation exceptionnelle de la fine fleur de la comédie britannique, cette œuvre met en scène des personnages pittoresques et cocasses et des situations qui le sont tout autant. John Madden s'autorise des réflexions bien senties sur l'amour et le temps qui passe. Malgré les clichés, le film est aussi drôle que réconfortant. ***Mardi 20, sur Canal +, à 20h55***.

■ **Rendez-vous en terre inconnue «Sylvie Testud chez les Gorane»** - À l'est du Tchad, dans le Sahara, vivent les Gorane, des éleveurs nomades de chameaux. Ce magnifique épisode se déroule devant les paysages somptueux du désert. La comédienne ponctue sa rencontre avec les Gorane de réflexions judicieuses et malicieuses. Elle observe, écoute et comprend les femmes qu'elle rencontre et qui lui racontent leur vie dans cette culture qui prône la solidarité et le courage. ***Jeudi 22, sur France 2, à 22h15.***

La Sicile est un important producteur de légumes. Tout ici est structuré, trié, conditionné, exporté, pour le marché européen.

Légumes : le goût pour l'export

La Sicile est un gros producteur d'agrumes avec un total de 2 millions de tonnes dont 200 000 tonnes en biologique et de légumes bio et conventionnel. Les producteurs siciliens cherchent à se positionner sur le marché de la GMS européenne. De nombreuses exploitations en agrumes et en légumes jouent à plein régime la carte de l'exportation. La Sicile possède de nombreux atouts dans ce domaine. Des exploitations dynamiques, des plateformes de tri et de conditionnement ultra modernes, une efficacité commerciale, de riches terres agricoles et des produits labellisés sous IGP. Les légumes de Sicile sont recherchés pour leur qualité gustative. « *En Sicile, les producteurs s'intéressent aux variétés plus pour leur goût que pour leur aspect visuel. Ce qui n'est pas le cas pour les coopératives espagnoles* », précise un acheteur français. Depuis son siège à Ispica, la société de commercialisation Natursi et ses deux filiales de production Apabe et Marcos Spataro cultivent des légumes bios, carottes, courgettes, melons, tomates… « *La carotte primeur d' Ispica est l'une des plus sucrées et gustatives de Sicile* », lance Enzo di Rosa responsable de l'exportation France au sein de la société de commercialisation Natursi, à Ispica, dans le sud. 80 % de la production de la carotte primeur sicilienne est cultivée à Ispica et Syracuse. On estime entre 3 000 et 4 000 ha les surfaces cultivées en carotte primeur dans ces deux régions.



PIERRE-LOUIS BERGER

Les régions d'Ispica et de Syracuse, dans le sud de la Sicile, se sont spécialisées dans les légumes primeurs et bio.

LA CAROTTE BIO A GAGNE 10 % DES SURFACES

La culture biologique de la carotte primeur se porte bien puisqu'elle a gagné depuis 2007, 10 % des surfaces cultivées dans la seule région d'Ispica par rapport à la culture conventionnelle « *Cette année, la situation est devenue stable entre culture conventionnelle et biologique dans la région d'Ispica. Mais la demande de la GMS européenne en légumes biologiques risque de modifier la donne* », annonce Enzo di Rosa. Natursi, société familiale traditionnelle sicilienne, et ses deux filiales sont dirigées par les 3 frères Spataro, Marco, Giovanni et Massino, soit un domaine de 250 ha. La société cultive de la carotte primeur, de la courgette, de la pomme de terre, du fenouille, du haricot, du melon, des tomates cerise etc… La carotte primeur et la courgette bios sont les deux spécialités de Natursi qui réalise 7 millions ? de chiffres d'affaires dont 80 % à l'exportation. Préserver la qualité gustative de la carotte primeur et des autres légumes en IGP est l'une des préoccupations des frères Spataro qui ont investi dans une unité de tri et conditionnement ultra moderne (8 000 tonnes/an récoltées et traitées) : contrôle informatique du calibrage, hydrocooling (chaine de refroidissement par eau froide) conditionnement de 250 grammes à 1 000 kg, légumes ramassés et expédiés en Europe le même jour. « *Tout ici est pensé, structuré pour le marché de la GMS européenne. Nous exportons principalement pour les grandes surfaces, 80 % et les magasins spécialisées, 20 %, en Autriche, Allemagne, France. Nous voulons conforter notre présence sur la GMS européenne* », ajoute Marco Spataro. Comment les exploitants siciliens perçoivent-ils l'évolution du marché européen notamment à travers la GMS ? Enzo di Rosa travaille depuis 25 ans dans la filière légumes et agrumes bios. Dés 1988, il est à la tête d'une société familiale en Sicile de 350 ha. Il explique cette évolution : « *Les entreprises agricoles siciliennes reconnaissent certaines difficultés au niveau de la programmation commerciale des achats par la GMS européenne et une possible évolution de la concentration des achats des produits vers certains pays producteurs émergents comme l'Espagne ou le Maghreb. Le système commercial de Natursi est basé sur une contractualisation annuelle des achats avec la GMS Européenne. L'Espagne et le Maghreb s'intéressent à la grande surface européenne pour écouler leurs productions. La Sicile se différencie des autres pays producteurs grâce aux normes européennes, aux IGP qui sont nombreuses tant pour les agrumes que pour les légumes. Notre système commercial est basé sur une contractualisation annuelle avec la GMS européenne. Il y a un engagement sur des quantités, sur le conditionnement. Une certitude : la GMS européenne aura toujours besoin de diversifier ses zones de production* ».

PIERRE-LOUIS BERGER

Contrat


PIERRE-LOUIS BERGER

La société Natursi, spécialiste des carottes, des courgettes et du melon, travaille en contractualisation annuelle des achats par la GMS Européenne.

UN JARDIN DANS UNE FERME


PIERRE-LOUIS BERGER

La villa Borghèse, à Lentini, est une ferme qui se visite, du mois de mars à la fin novembre. Son jardin méditerranéen de 2,5 ha compte pas moins de 250 variétés de plantes du pourtour méditerranéen, de l'Afrique, de l'Amérique, de l'Asie et de l'Australie. Il possède des plantes rares à fleurs comme celle de la famille du liliacée qui fleurit tous les dix ans. Il y a aussi de superbes cactées, des xanthorrhoeas qui produisent une résine jaune utilisée comme colle par les aborigènes d'Australie. Maria Carla Borghèse se fera un plaisir de vous accompagner dans ce jardin avec sa petite chapelle au charme très baroque. Elle parle couramment français. Elle reçoit beaucoup de visiteurs étrangers. A la fin de chaque visite, elle vous fait déguster des jus d'oranges, de pamplemousses issus de l'exploitation.

SEBASTIEN DARRORT, ACHETEUR FRANÇAIS

« Des petits terroirs diversifiés et riches »

Le groupe Pronatura installé en Provence est né en 1987 d'un groupe d'agriculteurs qui souhaite proposer une agriculture basée sur l'agronomie et des relations plus équilibrées entre les paysans et la distribution.
Pronatura est un des premiers metteurs en marché de la production française de fruits et légumes. Mais le groupe s'intéresse parallèlement aux productions européennes notamment italiennes, siciliennes. Sébastien Darrort responsable achat au département commercial de Pronatura se rend régulièrement en Sicile pour évaluer la qualité des fruits et légumes et passer des commandes. Il explique pourquoi les producteurs siciliens sont devenus incontournables sur le marché européen : « *On aurait tort de croire que les exploitations siciliennes ne relèvent pas le défi de la qualité et de la flexibilité. Tout d'abord, je m'intéresse aux exploitations siciliennes car elles sont de taille humaine et travaillent avec conviction. On est loin du gigantisme des coopératives espagnoles. La Sicile comporte une richesse de petits terroirs, ce qui permet des cultures diversifiées en fruits et légumes. Les exploitants ont compris que pour pérenniser leurs entreprises il fallait rechercher la qualité gustative et mettre en avant la culture biologique. Grâce aux terres salines, ils ont créé la tomate cerise. Notre meilleure pomme de terre gustative vient de Sicile. La grande majorité des exploitations pratiquent la rotation des cultures et l'irrigation par micro jets ou au goutte à goutte* ».

PIERRE-LOUIS BERGER

TDB1231 P20.indd 1 13/08/13 11:50